

**Assemblée générale**

Distr. générale
4 décembre 2009
Français
Original : anglais

Soixante-quatrième session
Point 155 de l'ordre du jour
**Financement de la Mission des Nations Unies
pour la stabilisation en Haïti**

**Rapport sur l'exécution du budget de la Mission
des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti
pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009**

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	4
II. Exécution du mandat	4
A. Considérations générales	4
B. Exécution du budget	4
C. Partenariats, coordination avec l'équipe de pays et missions intégrées	6
D. Activités d'appui de la Mission	6
E. Cadres de budgétisation axée sur les résultats	7
III. Exécution du budget	52
A. Ressources financières	52
B. Répartition mensuelle des dépenses	53
C. Autres recettes et ajustements	53
D. Dépenses relatives au matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome	54
E. Contributions non budgétisées	54
IV. Analyse des écarts	55
V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre	59



Résumé

Le présent rapport rend compte de l'exécution du budget de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009.

La corrélation entre les dépenses de cet exercice et l'objectif de la MINUSTAH est mise en évidence dans des tableaux relatifs à la budgétisation axée sur les résultats et organisés par composante (développement démocratique et consolidation de l'autorité de l'État, sécurité, ordre public et renforcement de l'état de droit, droits de l'homme, coordination de l'aide humanitaire et des activités de développement et appui).

Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire court du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009.)

Catégorie	Montant réparti	Dépenses	Écarts	
			Montant	Pourcentage ^a
Militaires et personnel de police	281 148,3	280 471,1	677,2	0,2
Personnel civil	128 424,4	128 409,3	15,1	–
Dépenses opérationnelles	165 343,8	165 521,3	(177,5)	(0,1)
Montant brut	574 916,5	574 401,7	514,8	0,1
Recettes provenant des contributions du personnel	13 122,2	13 289,6	(167,4)	(1,3)
Montant net	561 794,3	561 112,1	682,2	0,1
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–
Total	574 916,5	574 401,7	514,8	0,1

^a Le signe « – » désigne une valeur nulle ou inférieure à 0,1 %.

Ressources humaines : occupation des postes

Catégorie	Postes approuvés ^a	Postes effectivement pourvus (moyenne)	Taux de vacance (pourcentage) ^b
Contingents	7 060	7 036	0,3
Police des Nations Unies	951	894	6,0
Unités de police constituées	1 140	1 101	3,4
Personnel recruté sur le plan international	531	476	10,4
Personnel recruté sur le plan national			
Administrateurs	109	102	6,4
Agents des services généraux	1 097	1 060	3,4
Volontaires des Nations Unies	220	198	9,8
Postes de temporaire ^c			

<i>Catégorie</i>	<i>Postes approuvés^a</i>	<i>Postes effectivement pourvus (moyenne)</i>	<i>Taux de vacance (pourcentage)^b</i>
Personnel recruté sur le plan international	18	17	5,6
Administrateurs recrutés sur le plan national	12	11	8,3
Agents des services généraux recrutés sur le plan national	56	37	33,9
Personnel fourni par des gouvernements	16	17	(6,3) ^d

I. Introduction

1. Le budget de fonctionnement de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009, présenté dans le rapport du Secrétaire général en date du 5 mars 2008 (A/62/720), s'établissait à un montant brut de 575 103 200 dollars (montant net : 561 958 300 dollars). Il couvrait le déploiement de 7 060 membres des contingents, 2 091 policiers, dont 1 140 membres d'unités de police constituées, 550 fonctionnaires recrutés sur le plan international, 1 288 agents recrutés sur le plan national (dont 121 administrateurs) et 220 Volontaires des Nations Unies, y compris des postes de temporaire.

2. Sur la base de la recommandation faite par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires au paragraphe 43 de son rapport (A/62/781/Add.6), l'Assemblée générale a, par sa résolution 62/261, ouvert un crédit d'un montant brut de 574 916 500 dollars (montant net : 561 794 300 dollars) pour le fonctionnement de la Mission pendant l'exercice allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009. Le montant total a été mis en recouvrement auprès des États Membres.

II. Exécution du mandat

A. Considérations générales

3. Le Conseil de sécurité a établi le mandat de la Mission dans sa résolution 1542 (2004) et l'a prorogé dans ses résolutions ultérieures. Le mandat pour l'exercice 2008/09 a été défini dans les résolutions 1780 (2007) et 1840 (2008) du Conseil.

4. La Mission est chargée d'aider le Conseil de sécurité à atteindre un objectif général, qui est de ramener la paix et la sécurité et de faire avancer le processus constitutionnel et politique engagé en Haïti.

5. Dans le cadre de cet objectif, la Mission a contribué au cours de l'exercice à un certain nombre de réalisations, à la faveur de l'exécution des principaux produits décrits dans les tableaux ci-après, au titre des composantes développement démocratique et consolidation de l'autorité de l'État, sécurité, ordre public et renforcement de l'état de droit, droits de l'homme, coordination de l'aide humanitaire et des activités de développement, et appui.

6. On trouvera dans le présent rapport une évaluation des résultats de l'exercice 2008/09, effectuée sur la base des tableaux relatifs à la budgétisation axée sur les résultats présentés dans le budget. En particulier, y sont mis en regard, d'une part, les indicateurs de succès effectifs – qui mesurent les progrès accomplis pendant l'exercice par rapport aux réalisations escomptées – et les indicateurs de succès prévus et, d'autre part, les produits exécutés et les produits prévus.

B. Exécution du budget

7. Pendant la période considérée, la MINUSTAH a progressé dans l'exécution de la plupart des tâches qui lui avaient été confiées en vue de continuer d'aider le Gouvernement haïtien à asseoir son autorité et à utiliser judicieusement ses

ressources. Au début de cette période, l'objectif prioritaire était de remettre le pays sur les rails après les revers subis par le processus de stabilisation pendant le dernier trimestre de l'exercice 2007/08, notamment les troubles civils du mois d'avril 2008, la destitution subséquente, suite à une motion de censure, du Premier Ministre et du Gouvernement, et la persistance des difficultés entravant la conclusion d'un accord sur la désignation d'un nouveau premier ministre et son gouvernement. La situation s'est également dégradée du fait du passage d'ouragans et de tempêtes tropicales, qui ont provoqué une crise humanitaire. La Mission s'est ensuite employée à remédier aux conséquences des catastrophes naturelles et de ce fait, les progrès dans certains secteurs clefs n'ont pas répondu aux attentes.

8. Le coût humain immédiat des catastrophes a été 793 morts, 548 blessés et 310 personnes portées disparues, tandis que les dégâts causés ou la destruction d'environ 100 000 maisons et la perte de moyens de subsistance déjà précaires ont touché plus de 165 000 familles, en particulier dans les départements d'Artibonite, du Sud et du Sud-Est. Dans l'ensemble, selon les estimations du Gouvernement, plus de 800 000 personnes ont été touchées et ont eu besoin d'une aide humanitaire dans 9 des 10 départements du pays. La MINUSTAH, les organismes des Nations Unies, les organisations non gouvernementales et les donateurs bilatéraux ont aidé les autorités haïtiennes en assurant l'acheminement aux populations affectées d'une assistance d'urgence et de secours, tout en s'attachant à répondre aux besoins pressants dans des domaines tels que l'hébergement, la nutrition, l'approvisionnement en eau, l'assainissement et la protection. En collaboration avec les organismes des Nations Unies, les organisations non gouvernementales et les autorités nationales, les composantes militaire, police et logistique de la MINUSTAH ont joué un rôle essentiel consistant à mener des opérations de sauvetage, à assurer immédiatement la sécurité, à faciliter l'acheminement des secours et à remettre en état immédiatement après les ouragans les infrastructures qui s'étaient effondrées. À leurs efforts sont venus s'ajouter ceux des partenaires bilatéraux, dont l'intervention rapide et généreuse a été déterminante dans les opérations de sauvetage et de secours.

9. La bonne exécution du mandat a également été entravée par divers facteurs, comme la multiplication des troubles civils et la modification de la loi électorale (en vertu de laquelle chacune des 570 sections communales devait être dotée d'au moins deux bureaux de vote, d'où une augmentation de 78 % du nombre de bureaux, passé de 821 à 1 463), qui ont considérablement accru le volume de travail préparatoire, notamment les opérations d'identification, l'évaluation de la logistique et de la sécurité des bureaux de vote ouverts en vertu de la nouvelle loi électorale, la révision de la liste électorale et la fourniture à grande échelle du soutien logistique et des services de sécurité nécessaires à la tenue des élections.

10. Malgré ces obstacles, la MINUSTAH a contribué à certaines réalisations notables pendant la période considérée, notamment la conclusion d'un accord sans précédent entre le Parlement et le Gouvernement sur le calendrier législatif, l'élaboration et l'exécution d'une stratégie de gestion des frontières, la promotion de la sécurité dans les zones urbaines et rurales grâce à des opérations suivies et ciblées menées par la Mission et la Police nationale d'Haïti, le renforcement des contrôles aux frontières résultant de la présence de la MINUSTAH et de la Police nationale le long des frontières terrestre et maritime, le développement de la Police nationale conformément au plan de réforme, ainsi que l'inauguration de l'École de la

magistrature et le lancement du recrutement d'une première promotion en juin 2009. Il s'agit là d'importants progrès dans l'exécution du mandat.

C. Partenariats, coordination avec l'équipe de pays et missions intégrées

11. Suite au passage des ouragans et des tempêtes tropicales, la MINUSTAH et l'équipe de pays des Nations Unies ont collaboré étroitement pour fournir une aide d'urgence et une assistance humanitaire à la population. Compte tenu des enseignements tirés de cet exercice, des dispositifs opérationnels ont été mis en place en vue d'améliorer encore la coopération en prévision de la saison des ouragans de 2009.

12. La MINUSTAH a continué de collaborer quotidiennement avec l'équipe de pays des Nations Unies dans les domaines d'intérêt commun et a veillé à ce que leurs activités soient coordonnées dans le cadre de réunions périodiques. Le Gouvernement haïtien a approuvé en novembre 2008 le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, et la MINUSTAH a par la suite participé aux travaux du groupe créé pour en analyser les résultats. Le Plan-cadre, aligné sur le document de stratégie pour la réduction de la pauvreté, dresse les grandes lignes des stratégies de développement devant être suivies en Haïti par tous les organismes, fonds et programmes des Nations Unies ainsi que la MINUSTAH pendant la période 2009-2011.

13. La Mission a continué de collaborer avec les donateurs et les diplomates présents en Haïti, dans le cadre de réunions périodiques du Groupe restreint concernant Haïti et du Groupe des Dix. En mars 2009, une importante conférence des donateurs a eu lieu à Washington, à l'issue de laquelle des contributions d'un montant de 350 millions de dollars ont été annoncées. La nomination de l'Envoyé spécial pour Haïti devrait également permettre de mieux coordonner l'assistance destinée au pays.

14. La MINUSTAH a en outre travaillé en étroite collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies en République dominicaine, principalement sur les questions transfrontières avec Haïti, et l'Organisation des États américains, en particulier pour ce qui est de l'organisation des deux tours de scrutin des élections sénatoriales, qui ont eu lieu le 19 avril et le 21 juin 2009.

D. Activités d'appui de la Mission

15. Afin de se conformer aux normes concernant le matériel devant se trouver à bord des aéronefs des Nations Unies, la MINUSTAH a officiellement demandé que l'ensemble des contrats et des lettres d'attribution soient modifiés de sorte qu'il y soit fait mention d'un système mondial de localisation par satellite destiné à l'aviation. Toutes les trois minutes, ce système communique à un système de localisation par satellite coordonné par le centre d'opérations stratégiques aériennes situé à la Base de soutien logistique des Nations Unies des données concernant notamment l'identification des aéronefs ainsi que des renseignements de base tels que la date et l'heure, la latitude, la longitude et l'altitude, la vitesse au sol, la direction et la situation réglementaire du vol. Au cours de la période à l'examen, le

matériel requis a été installé sur les appareils civils de la MINUSTAH, et les négociations se poursuivent avec les États Membres en vue d'en équiper également les appareils militaires.

16. En outre, l'installation de répéteurs UHF dans tous les bureaux régionaux et dans ceux du quartier général a permis d'améliorer la couverture du réseau UHF dans toute la zone d'opérations de la Mission, ce afin de garantir le fonctionnement du système de communications d'urgence et la continuité des opérations en cas de crise ou de catastrophe naturelle. La MINUSTAH a également achevé la première phase du projet de mise en place de l'artère principale des liaisons hertziennes (renforcement de la couverture), qui vise à fournir sans interruption et en toute fiabilité des services de connexion vocale et de transmission de données à l'ensemble du personnel de la Mission.

17. La Mission s'est également employée à améliorer l'entretien préventif, à normaliser le matériel, à remplacer le matériel obsolète, à installer des dispositifs de protection contre la foudre et à utiliser des pièces de rechange récupérées sur du matériel en train d'être réformé, ce qui a permis une diminution des dépenses liées à l'achat de telles pièces.

18. La MINUSTAH a exploité avec succès un dispositif permettant de télécharger automatiquement des données relevant du système de suivi des véhicules à partir des stations de réception se trouvant dans les bureaux régionaux. Ce dispositif doit se substituer à la procédure manuelle utilisée jusque-là, qui a fréquemment causé des retards dans l'adoption de mesures correctives en cas d'utilisation dangereuse des véhicules.

19. Au cours de la période considérée, l'exploitation du livre de bord sur la consommation de carburant au service des systèmes électroniques de suivi et de contrôle des véhicules a progressé. Cet outil permet de disposer de renseignements détaillés sur la consommation de carburant de la flotte, l'objectif étant d'en améliorer la gestion.

20. La MINUSTAH a continué d'appliquer la politique et les directives relatives à l'environnement élaborées pour les missions hors Siège afin de respecter les normes internationales et nationales en la matière et de mener ses opérations dans le respect de l'environnement. Ce programme a été lancé en décembre 2006 et en 2008/09, 90 % des normes ont été respectées, contre 85 % en 2007/08. Afin d'appuyer la réalisation de cet objectif, la Mission s'est employée à sensibiliser son personnel aux problèmes environnementaux en diffusant des lettres d'information, des notes d'orientation et des circulaires administratives, ainsi qu'en organisant régulièrement des inspections environnementales dans 79 de ses sites.

E. Cadres de budgétisation axée sur les résultats

Composante 1

Développement démocratique et consolidation de l'autorité de l'État

21. Comme indiqué dans les tableaux, la Mission a continué de promouvoir un dialogue politique ouvert à tous et la réconciliation nationale, le renforcement des institutions démocratiques, et le rétablissement de l'autorité de l'État et sa consolidation en Haïti. Au cours de la période à l'examen, le renforcement de la coopération sur le plan politique a permis d'obtenir des réalisations dans plusieurs

domaines, notamment la tenue des élections sénatoriales, l'accord conclu pour la première fois entre le Gouvernement et le Parlement sur un calendrier législatif, l'adoption de textes clefs et du règlement intérieur des deux chambres du Parlement, et l'établissement de plusieurs commissions présidentielles, qui a contribué à l'ouverture d'un dialogue sans exclusive sur un certain nombre de problèmes importants que connaît le pays, auquel participent des dirigeants politiques, des acteurs du secteur privé, des universitaires et des représentants de la société civile. Dans le cadre des efforts qu'elle a consentis pour concourir au renforcement des capacités institutionnelles d'Haïti à tous les niveaux, y compris dans les principaux ministères, la Mission a offert une assistance technique au Ministère de l'intérieur et aux collectivités locales, ce qui lui a permis de s'entretenir avec le Premier Ministre au sujet de la possibilité d'offrir un appui similaire à d'autres ministères d'importance pour les aider à répondre aux besoins pressants. S'agissant de l'extension de l'autorité de l'État, des progrès notables ont été accomplis dans la mise en œuvre d'une stratégie de gestion des frontières grâce à l'élaboration par le Gouvernement, avec l'assistance technique de la MINUSTAH, d'un plan intégré en la matière et d'un projet de code des douanes haïtien, que le Parlement est en train d'examiner.

Réalisation escomptée 1.1 : Promotion d'un dialogue politique ouvert à tous et de la réconciliation nationale en Haïti

<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
Le Gouvernement entretient un dialogue sur les priorités nationales avec les différents secteurs de la société par le biais de rencontres régulières et il met en place des comités multisectoriels sur les priorités nationales. 60 % de l'assistance internationale sont alignés sur les priorités du Gouvernement telles que définies dans le document de stratégie pour la réduction de la pauvreté.	Fait; le Président a établi des commissions présidentielles, composées de représentants des principaux secteurs de la société, qui sont chargées d'examiner les grandes questions intéressant le pays, comme la sécurité, la justice, l'éducation et la réforme constitutionnelle. Fait; 100 % de l'assistance internationale sont alignés sur les priorités du Gouvernement telles que définies dans le document de stratégie pour la réduction de la pauvreté.
<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) :</i> <i>oui/non</i> <i>ou nombre</i> <i>Observations</i>
Quatre réunions par mois avec le Président ou le Premier Ministre en vue de coordonner les activités du Gouvernement haïtien et celles de la MINUSTAH, notamment en ce qui concerne la stabilité politique, la réforme de l'état de droit et les domaines relevant du mandat de la Mission	Oui Réunions hebdomadaires avec le Président ou le Premier Ministre, ainsi qu'avec le Ministre de la justice, le Secrétaire d'État à la sécurité publique et le Directeur général de la Police nationale d'Haïti
Deux réunions par mois avec les principaux conseillers du Président en vue de promouvoir un processus politique ouvert à tous	2 Réunions par mois (en moyenne)

Présidence de réunions mensuelles du Groupe restreint, formé des hauts dirigeants de la MINUSTAH et de représentants des organisations régionales et sous-régionales, des institutions financières internationales et de la communauté diplomatique, sur l'efficacité de la réponse donnée par la communauté internationale aux besoins d'Haïti

Réunions mensuelles avec le Premier Ministre et le Groupe restreint et réunions bimestrielles avec le Président et le Groupe restreint pour coordonner la coopération internationale avec le Gouvernement haïtien, et réunions bihebdomadaires avec le Ministre du plan sur l'orientation stratégique et opérationnelle de l'aide internationale, l'état d'avancement des projets, le versement de l'aide et les politiques et procédures d'harmonisation

Réunions hebdomadaires avec des représentants de partis politiques nationaux en vue de consolider l'accord sur la transition démocratique ainsi qu'un dialogue politique sans exclusive débouchant sur une vision partagée des principes fondamentaux de gouvernance et de l'avenir du pays

Organisation de trois forums consultatifs avec des responsables de partis politiques et des parlementaires pour renforcer le rôle des partis politiques au Parlement

14 Réunions

Le nombre de réunions a été plus élevé que prévu car, du fait de l'évolution de la situation politique et de certains événements, il a fallu tenir davantage de concertations.

20 Réunions avec le Premier Ministre

Le nombre de réunions a été plus élevé que prévu car il a fallu faire face aux crises alimentaire et humanitaire provoquées par les tempêtes et les ouragans.

11 Réunions avec le Ministre du plan et de la coopération externe pour garantir la coordination de l'aide internationale

Le nombre de réunions a été moins élevé que prévu car il a fallu le réduire à la demande du Ministre, celui-ci devant tenir de nombreuses consultations avec des interlocuteurs internationaux.

Les questions touchant la coopération internationale dans le domaine du développement ont été abordées avec le Gouvernement haïtien et la communauté internationale lors du Forum du Groupe des Onze (auquel participaient le Gouvernement et tous les donateurs internationaux multilatéraux et bilatéraux), et non avec le Groupe restreint.

Oui Réunions hebdomadaires à Port-au-Prince et dans les départements avec les principaux partis politiques (Lespwa, Organisation du peuple en lutte, Fusion, Alyans, Fanmi Lavalas et Union)

Non Ce produit n'a pu être exécuté en raison de la situation politique, qui a imposé de procéder différemment. Au lieu d'organiser des forums consultatifs, la Mission a fourni à ses interlocuteurs haïtiens des conseils et une assistance techniques en vue de l'élaboration du texte de loi régissant la formation, le fonctionnement et le financement des partis politiques.

Organisation de trois forums consultatifs avec des membres de la société civile et des parlementaires pour promouvoir un calendrier législatif commun

Organisation de 20 réunions-débats dans tout le pays pour promouvoir le dialogue politique, la réconciliation nationale et le rétablissement de la confiance au niveau local

Campagne d'information, en collaboration avec la société civile, sur la réconciliation et le dialogue politique, notamment cinq émissions diffusées par la Radio des Nations Unies, 14 émissions télévisées, 10 conférences de presse, 10 000 t-shirts, 10 000 brochures, 10 000 affiches et 800 banderoles

Non Ce produit n'a pu être exécuté en raison de la situation politique, qui a imposé de procéder différemment. Au lieu de tenir des forums consultatifs, la Mission a organisé une série de consultations à différents niveaux pour faciliter l'établissement d'un calendrier législatif commun.

35 Réunions-débats organisées dans les 10 départements

60 Messages radiodiffusés

Le nombre de produits exécutés a été plus important que prévu en raison de la popularité croissante de la station de radio FM de la MINUSTAH, grâce à laquelle la participation d'interlocuteurs haïtiens a augmenté.

8 Conférences de presse

14 Émissions de télévision

18 664 T-shirts

20 000 Brochures

13 700 Affiches

Le nombre de produits exécutés pour ce qui est des t-shirts, des brochures et des affiches a été plus élevé que prévu en raison d'un accroissement de la demande.

160 Banderoles

Le nombre de produits exécutés a été ici moins élevé que prévu car le fournisseur n'a pas été en mesure de respecter le cahier des charges et de livrer la marchandise dans les délais. Il convient d'y ajouter :

25 000 Prospectus

35 000 Autocollants

2 Articles de presse

36 Articles publiés sur le Web

Réalisation escomptée 1.2 : Renforcement des institutions démocratiques nationales en Haïti
Indicateurs de succès prévus
Indicateurs de succès effectifs

Le Parlement adopte un calendrier législatif de 12 mois reflétant les priorités nationales.

Fait : le Parlement a adopté le calendrier législatif, comportant 31 projets de loi et 10 conventions internationales, qui avait été arrêté lors d'une conférence-débat organisée par la MINUSTAH en décembre 2008 et à laquelle avaient participé des représentants du Parlement et du Gouvernement.

La Commission parlementaire de l'intérieur et des collectivités territoriales formule des recommandations concrètes pour la décentralisation.

Un rapport comportant des recommandations concrètes a été présenté pour examen à l'Assemblée nationale, à l'issue de vastes consultations tenues avec divers groupes et entités dans les 10 départements.

Création d'un conseil électoral permanent

La création d'un conseil électoral permanent était subordonnée à l'adoption de la loi de décentralisation et à la tenue d'élections au suffrage indirect.

Le Parlement adopte une loi électorale complète qui comprend des dispositions sur la mise en place de l'organe d'administration des élections; l'inscription sur les listes électorales et l'identification des électeurs; le financement des partis politiques et des campagnes électorales; la délimitation des circonscriptions électorales; la conduite des élections; et les sanctions applicables aux infractions.

Une nouvelle loi électorale, comprenant de nouvelles dispositions en matière de procédures, d'opérations et de structures électorales, a été adoptée par le Parlement le 9 juillet 2008 et promulguée le 25 juillet suivant.

Produits prévus
*Produit(s)
exécuté(s) :
oui/non
ou nombre*
Observations

Conseils aux commissions parlementaires sur la réalisation du calendrier législatif, notamment l'adoption de lois relatives à la réforme de l'état de droit et à la décentralisation

Oui À l'occasion de réunions organisées régulièrement avec les membres des différentes commissions, des députés et des sénateurs en vue de réaliser le calendrier législatif

Missions de bons offices auprès des présidents des deux chambres du Parlement pour susciter la confiance et l'entente et favoriser le consensus

Oui À la faveur de rencontres tenues régulièrement avec les présidents des deux chambres et de l'offre d'un soutien logistique pour faciliter leur travail

Conseils au Parlement sur l'application et l'amélioration de son règlement intérieur, en puisant notamment dans les bonnes pratiques des parlements d'autres pays

Oui À l'occasion de contacts quotidiens et de réunions tenues régulièrement avec des députés et des sénateurs. En outre, un soutien logistique a été offert aux secrétaires généraux (chefs de l'administration) des deux chambres.

Organisation de 8 forums consultatifs et de vidéoconférences entre des parlementaires et leurs mandants sur des questions d'intérêt public telles que la prestation des services de base, les projets de loi sur la réforme de l'état de droit et la décentralisation

Non Ce produit n'a pu être exécuté pour la raison suivante : les élections sénatoriales ayant été jugées prioritaires pour les parlementaires, il avait été prévu d'organiser 10 forums sur la promotion de la loi électorale, mais ceux-ci ont dû être annulés car le Conseil électoral provisoire devait définir le calendrier électoral.

Organisation de quatre programmes de formation pour 20 parlementaires afin de renforcer leur maîtrise de la communication, leur capacité de travailler en équipe, leur esprit de consensus et le principe de l'égalité des sexes

Non Ce produit n'a pas été exécuté car on s'est aperçu qu'une formation classique n'était pas adaptée. On a préféré offrir régulièrement aux parlementaires et au personnel des organes législatifs des conseils sur place, en particulier pour promouvoir la pleine réalisation du calendrier législatif 2009-2010.

Fourniture d'avis techniques aux autorités électorales haïtiennes, en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le développement et l'Organisation des États américains, sous forme de manuels, de directives générales et de contrôle des opérations électorales

Oui À la faveur de l'examen de toutes les procédures électorales, le but étant de garantir le respect de la loi électorale et de rationaliser la logistique

Organisation à l'intention de 90 parlementaires et représentants de partis politiques et de la société civile de trois ateliers visant à expliquer les dispositions de la nouvelle loi électorale

Non Ce produit n'a pas été exécuté du fait de la décision prise par le Conseil électoral provisoire de regrouper les différents ateliers à l'occasion d'un seul forum national de haut niveau consacré à la loi électorale, qui a été organisé en novembre 2008 à l'intention de 450 parlementaires et représentants de partis politiques et de la société civile.

Conseils et assistance au Gouvernement et aux autorités électorales sur l'application de la nouvelle loi électorale et l'administration des élections

Oui Sur l'établissement d'un calendrier électoral et du budget connexe, le recensement de nouveaux bureaux de vote et l'élaboration de plans pour assurer la logistique électorale (distribution et récupération des documents, à caractère sensible ou non)

Organisation à l'intention de 60 parlementaires et représentants de partis politiques et de la société civile de deux séminaires sur l'examen de la nouvelle loi électorale

Non Ce produit n'a pas été exécuté du fait de la décision prise par le Conseil électoral provisoire de regrouper les séminaires à l'occasion d'un seul forum national de haut niveau consacré à la loi électorale, qui a été organisé en novembre 2008 à l'intention de 450 parlementaires et représentants de partis politiques et de la société civile.

Organisation à l'intention de 300 représentants de partis politiques régionaux et de la société civile de 10 ateliers (un par département) visant à expliquer les dispositions de la nouvelle loi électorale

Campagne d'information à l'appui du processus électoral, notamment deux émissions diffusées par la Radio des Nations Unies, une émission télévisée et deux conférences de presse

Campagne d'information sur le renforcement de la participation des femmes à la vie politique, notamment une émission diffusée par la Radio des Nations Unies, 1 émission télévisée, 5 conférences de presse, 500 t-shirts, 2 000 autocollants, 2 000 bracelets, 2 000 brochures, 1 000 affiches, 25 banderoles et 10 articles de presse

Non Ce produit n'a pas été exécuté du fait de la décision prise par le Conseil électoral provisoire de regrouper les séminaires à l'occasion d'un seul forum national de haut niveau consacré à la loi électorale, qui a été organisé en novembre 2008 à l'intention de 450 parlementaires et représentants de partis politiques et de la société civile.

13 Messages radiodiffusés

6 Messages télévisés

1 Conférence de presse pour présenter le programme de sensibilisation aux élections à la télévision nationale d'Haïti

Il convient d'y ajouter :

3 Émissions de télévision

7 Conférences de presse

105 Émissions de radio

10 Messages radiophoniques (annonces de service public) diffusés 515 fois

2 Programmes spéciaux sur les élections, d'une durée de huit heures chacun

508 Messages radiodiffusés

Le nombre de produits exécutés a été plus élevé que prévu car il a fallu appuyer et encourager davantage la participation des femmes au processus électoral.

9 Émissions de télévision

Le nombre de produits exécutés a été plus élevé que prévu en raison du changement de rythme de la production (de bimensuel à hebdomadaire).

6 Conférences de presse

Les élections ayant été reportées, on a utilisé les brochures qui avaient été produites lors du précédent exercice; en l'absence de demande, aucun autre document d'information n'a été produit.

- 36 Articles de presse, dont 35 publiés sur le site Web de la Mission, et 1 article de journal (publié dans les principaux organes de presse d'Haïti)

Le nombre d'articles de presse publiés a été plus élevé que prévu car on a davantage fait appel aux ressources de la Mission pour promouvoir les manifestations organisées en Haïti.

Réalisation escomptée 1.3 : Rétablissement et consolidation de l'autorité de l'État sur tout le territoire

Indicateurs de succès prévus

Approbation par le Ministère de l'intérieur du statut de la fonction publique dans le cadre d'une réforme effective de l'administration de l'État et de la décentralisation

Promulgation, par le Parlement et le Ministère de l'intérieur de lois et de procédures relatives à l'autonomie financière et la responsabilité des administrations centrales et des collectivités locales

Dotation en effectifs et ouverture de 10 postes frontières

Adoption par les assemblées et conseils municipaux de 140 budgets municipaux pour l'exercice 2008-2009

Communication aux autorités départementales et centrales des normes d'amélioration des prestations de services publics applicables à 140 assemblées municipales et 568 assemblées sous-communales et examen et approbation de ces normes dans le cadre des ressources budgétaires disponibles

Indicateurs de succès effectifs

L'approbation du statut de la fonction publique était tributaire de l'adoption de la loi relative à la décentralisation. Le Gouvernement devrait présenter le projet de loi relatif à la décentralisation au Parlement en 2010.

La Commission permanente des collectivités territoriales de la Chambre des députés a saisi le bureau d'un projet de loi relatif à la décentralisation. Le rapport final devant être présenté au Bureau est en cours d'élaboration.

2 postes frontières (Ouanaminthe et Malpasse) et 6 ports principaux (Cap-Haïtien, Gonaïves, Saint-Marc, Port-au-Prince, aéroport de Port-au-Prince et Miragoâne) ont été dotés en effectifs pour les services des douanes et de l'immigration; 5 ports (Fort-Liberté, Port-de-Paix, Jérémie, Les Cayes et Jacmel) sont opérationnels mais leur activité est limitée par des difficultés liées au manque d'effectifs et d'infrastructures et 2 postes frontières (Belladere et Anse-à-Pitre) ne disposent pas de services des douanes et de l'immigration. Ces 2 postes devraient être totalement opérationnels au cours de la période 2009-2010 avec la mise en place de nouvelles installations et le déploiement de personnel supplémentaire.

Le Ministère de l'intérieur a approuvé les 140 budgets municipaux, en l'absence d'assemblées municipales compétentes, qui n'ont pas encore été constituées conformément à la loi.

Les assemblée municipales n'ont pas été constituées comme prévu par la Constitution. Le Gouvernement haïtien a suspendu toutes les activités liées à l'appui aux assemblées sous-communales.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Conseils au Gouvernement haïtien, notamment sous forme de formations en cours d'emploi organisées aux niveaux national et local, sur les mesures propres à renforcer son autorité (recouvrement de l'impôt, rôle des fonctionnaires et des responsables élus à tous les niveaux), en mettant l'accent sur la transparence et la responsabilité	Oui	À travers des visites sur site, des actions de tutorat et d'assistance technique destinées au personnel du Ministère de l'intérieur dans les domaines de la planification stratégique, du renforcement des capacités et de la formation et des conseils donnés aux maires et au personnel d'encadrement des mairies en ce qui concerne les stratégies d'évaluation et de collecte des recettes locales. Ces actions doivent être conduites à la faveur de visites régulières aux 140 communes.
Fourniture d'une assistance technique au Gouvernement haïtien en vue de renforcer ses compétences en matière de planification et de gestion, notamment pour la préparation du budget, le recouvrement de l'impôt, la gestion de projets et la fourniture des services de base	Oui	À travers des séances de travail dans 140 municipalités des 10 départements portant sur les capacités de planification, de gestion et de fourniture de services de base; des séances de travail sur la gestion des projets dans toutes les municipalités qui ont exécuté des projets à effet rapide; des séances de travail dans toutes les municipalités des 10 départements sur l'élaboration du budget 2008-2009 et l'octroi d'une assistance technique à plusieurs municipalités dans les 10 départements portant sur l'organisation de réunions de groupes de travail sur l'état de droit.
Conseils aux autorités haïtiennes sur la réforme de l'administration, en particulier en ce qui concerne la décentralisation, la fonction publique locale et la législation financière publique des collectivités locales	Oui	À travers la formation de 40 cadres supérieurs et moyens du Ministère de l'intérieur spécialisés en gestion dans les domaines des techniques de base de gestion financière et administrative; la formation de 140 comptables municipaux dans les domaines de la comptabilité, de la budgétisation et de l'évaluation et de la collecte des recettes; des visites régulières aux 140 communes pour les aider sur place à élaborer leur budget 2008-2009 et leur fournir une assistance en matière de gestion des dossiers financiers et administratifs; une assistance technique et logistique à la tenue du colloque international qui aura lieu sur le thème « Formation et gestion de la fonction publique locale » et la fourniture d'une assistance technique au Département des études, de la planification et du suivi du Ministère de l'intérieur en vue d'élaborer et de publier un document sur l'état de la coopération décentralisée et du codéveloppement en Haïti.

Réunions bihebdomadaires avec des représentants du Cabinet du Président, du Cabinet du Premier Ministre et du Ministère de l'intérieur consacrées à la planification stratégique et à la gestion

Organisation de 30 programmes de formation aux niveaux départemental et municipal sur les principes d'une saine administration et la prise de décisions, et notamment sur les pratiques de démocratie participative telles que la participation des femmes et de la société civile à la gestion des affaires publiques

Organisation à l'intention de 2 000 représentants d'autorités locales et de la société civile de 20 séminaires sur la bonne gouvernance et le rétablissement de la confiance dans les administrations locales

Assistance technique au Gouvernement haïtien sur l'application d'une politique nationale d'administration des frontières

Oui Ces réunions se sont tenues avec le Premier Ministre, les ministres des finances, de l'intérieur et des affaires étrangères, ainsi qu'avec d'autres responsables haïtiens de haut rang, et ont porté sur des questions stratégiques relatives à l'élargissement de l'autorité de l'État et à l'amélioration du contrôle des zones frontalières et des ports. Des informations ont été communiquées au Premier Ministre sur les programmes d'appui institutionnel de la Mission et sur les progrès accomplis en matière de renforcement des capacités des collectivités locales. Des réunions se sont tenues régulièrement avec le Ministre et le Directeur général du Ministère de l'intérieur pour évoquer la question des stratégies conjointes d'appui aux collectivités locales.

39 Programmes de formation en gestion fiscale, réforme de l'administration publique, protocole et déontologie. Il s'agit de 20 programmes de renforcement des capacités qui seront mis en œuvre avec le Ministère de l'intérieur à l'intention des maires, des assemblées des sections communales, du Conseil d'administration de la section communale et d'autres responsables gouvernementaux aux niveaux des départements et des communes et de 19 programmes avec les membres de la société civile et la population locale.

Résultat supérieur aux attentes grâce aux ressources supplémentaires mobilisées par le Ministère de l'intérieur

23 Organisation de forums sur la transparence de la gouvernance locale dans 10 départements avec environ 1 900 participants

Oui Assistance consacrée à l'élaboration du Plan haïtien de gestion intégrée des frontières. En outre, 7 réunions ont eu lieu avec des responsables gouvernementaux dans le cadre de l'élaboration de documents sur le partage de locaux et sur la création de comités régionaux d'administration des frontières aux fins de la promulgation d'une politique nationale et de l'exécution d'une stratégie d'administration des frontières.

Exécution de 75 projets à effet rapide de modernisation des infrastructures (30), de formation et de renforcement des capacités (25) et de mobilisation sociale (20) visant à améliorer rapidement la sécurité et l'efficacité de postes frontière présélectionnés, en attendant une plus grande contribution des donateurs à la gestion intégrée des frontières	128	Projets de remise en état d'infrastructures ou de modernisation des services publics (70); formation/renforcement des capacités (39); mobilisation sociale (4) et renforcement des moyens d'existence/création de revenus (15)
		Résultat supérieur aux prévisions grâce à l'identification des besoins d'un nombre plus important de petits projets dans une zone géographique plus vaste, sur la base de l'évaluation effectuée par les bureaux régionaux de la MINUSTAH
Campagne d'information sur la bonne gouvernance, notamment 6 conférences de presse, 2 000 t-shirts, 10 000 prospectus, 1 000 affiches, 30 banderoles, 3 émissions diffusées par la Radio des Nations Unies et 15 articles	6	Conférences de presse
	2 000	T-shirts
	10 000	Prospectus
	1 000	Affiches
	140	Banderoles
		Chiffres supérieurs aux prévisions grâce à la production d'un plus grand nombre de banderoles à l'occasion d'une campagne nationale de promotion de la contribution de la Mission à la stabilité d'Haïti
		Émissions diffusées par la radio
	176	Chiffre supérieur aux prévisions en raison du regain de popularité de la radio MINUSTAH FM et, par conséquent, d'une participation plus large des interlocuteurs haïtiens
	23	Articles de presse, dont 21 articles publiés sur le site Web de la Mission et 2 articles de presse publiés dans les principaux journaux haïtiens

Composante 2 : sécurité, ordre public et renforcement de l'état de droit

22. Au cours de la période considérée, la MINUSTAH a continué à fournir un appui opérationnel à la Police nationale haïtienne, dans le cadre de patrouilles conjointes avec la Police des Nations Unies et, selon que de besoin, de patrouilles militaires dans le pays, ainsi que des activités des unités de police constituées de la Mission dans les zones urbaines névralgiques de Port-au-Prince, Gonaïves, Cap-Haïtien et Les Cayes. C'est ainsi notamment que plusieurs missions entreprises par la MINUSTAH dans les zones urbaines névralgiques de Port-au-Prince en appui à la Police, ont permis de procéder à l'arrestation de plusieurs chefs de bandes et contribué à maintenir la sécurité dans ces zones. Les opérations ciblées menées par la Police nationale haïtienne et la Mission ont également aidé à faire baisser le nombre d'enlèvements signalés. La Mission a continué à appuyer les efforts déployés par le Gouvernement pour contrôler les frontières, en effectuant des patrouilles maritimes, aériennes et terrestres. Elle a continué d'appuyer la réforme de l'état de droit et le renforcement institutionnel des systèmes judiciaires et pénitentiaires. Parmi les actions menées, on citera notamment la formation de

1 206 nouveaux agents de la Police nationale haïtienne, l'achèvement de la procédure d'agrément de tous les candidats au Conseil supérieur de la magistrature, la création de neuf bureaux d'assistance judiciaire et l'inauguration de l'École des magistrats. Enfin, la MINUSTAH a poursuivi l'exécution du programme de lutte contre la violence communautaire, assurant avis et assistance à la Commission nationale de désarmement, démobilisation et réintégration et aux autorités locales, en privilégiant 12 zones sensibles prioritaires choisies conjointement avec les autorités haïtiennes. Des réunions de sensibilisation au VIH/sida ont été organisées pour renforcer les capacités de mise en œuvre du Plan stratégique national de lutte contre le VIH/sida.

Réalisation escomptée 2.1 : Climat sûr et stable en Haïti

<i>Indicateurs de succès prévus</i>		<i>Indicateurs de succès effectifs</i>	
Réduction du nombre total d'enlèvements signalés à Port-au-Prince (475 en 2006-2007, 380 en 2007-2008, 285 en 2008-2009)		Objectif atteint. Le nombre d'enlèvements signalés dans le département de l'Ouest (Port-au-Prince) a chuté, passant de 245 en 2007-2008 à 130 en 2008-2009	
Enregistrement par la Police nationale d'Haïti (PNH) de 10 000 armes supplémentaires (aucune arme enregistrée en 2006-2007, 30 000 en 2007-2008, 40 000 en 2008-2009)		Enregistrement de 2 477 armes seulement du fait des retards enregistrés dans l'acquisition des équipements et fournitures nécessaires au fonctionnement des postes de travail	
Réduction du nombre de décès imputables à un acte délictueux enregistrés officiellement en Haïti (483 en 2006-2007, 438 en 2007-2008, 320 en 2008-2009)		Enregistrement de 550 décès imputables à un acte délictueux dans les 10 départements contre 488 en 2007-2008	
Accroissement du nombre de patrouilles mixtes effectuées par la Police nationale haïtienne et la MINUSTAH dans des quartiers sensibles de Port-au-Prince et en dehors de la capitale (415 patrouilles mixtes en 2006-2007, 609 en 2007-2008, 651 en 2008-2009)		Objectif atteint. Le nombre de patrouilles mixtes effectuées par la Police nationale haïtienne et la MINUSTAH s'est accru de 1 238, passant de 10 248 en 2007-2008 à 11 486 en 2008-2009. Les patrouilles ont été plus nombreuses car il fallait sécuriser des zones touchées par la violence des bandes criminelles	
<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>	
513 920 jours/homme de patrouille mobile (16 compagnies d'infanterie effectuant chacune 4 patrouilles par jour avec 22 soldats par patrouille, 365 jours par an)	860 259	Nombre de jours/hommes de patrouille mobile (compte tenu de diverses configurations d'effectifs par patrouille)	
		Chiffre supérieur aux prévisions du fait de l'intensification des missions de patrouille pour assurer la sécurité du processus électoral, de la baisse du nombre d'enlèvements et d'un bon contrôle des manifestations	
651 525 jours/homme d'occupation de sites fixes pour la sécurisation de sites et d'installations sensibles (17 sites fixes avec 105 soldats par site, 365 jours par an)	440 797	Nombre de jours/homme d'occupation de sites fixes (compte tenu de diverses configurations d'effectifs par site fixe)	

		Chiffre inférieur aux prévisions en raison de l'évolution de la situation opérationnelle qui a conduit à déployer des troupes sur des sites mobiles plutôt que des sites fixes et à organiser des patrouilles à pied au cours de la période électorale, ainsi qu'à surveiller des manifestations plus nombreuses
421 940 jours/homme d'occupation de postes fixes ou mobiles de contrôle pour la sécurisation des principales routes et frontières (17 militaires par poste de contrôle, 4 postes de contrôle par compagnie d'infanterie, 17 compagnies d'infanterie, 365 jours par an)	310 551	Nombre de jours/homme d'occupation de postes fixes ou mobiles (compte tenu de diverses configurations d'effectifs par poste) Chiffre inférieur aux prévisions en raison du redéploiement de troupes pour mener à bien des tâches opérationnelles lors de la saison des ouragans et pour assurer la sécurité des déplacements de hautes personnalités
109 500 jours/homme pour la capacité d'intervention rapide, dont le rôle est d'agir de façon préventive et dissuasive en cas de menaces imminentes contre la sécurité, afin d'éviter que ces menaces ne se concrétisent ni ne s'aggravent (2 compagnies de 150 militaires chacune, 365 jours par an)	114 325	Nombre de jours/homme (compte tenu de diverses configurations d'effectifs par compagnie et du nombre de compagnies) Chiffre supérieur aux prévisions en raison du renforcement des capacités de réaction rapide créées préventivement lors des 2 tours des élections sénatoriales
528 sorties de patrouille aérienne (44 sorties par mois pendant 12 mois), dont des sorties effectuées par des unités militaires (5 militaires par sortie), des sorties conjointes du personnel de police des Nations Unies et de la Police nationale d'Haïti (2 membres de la Police des Nations Unies et 2 membres de la PNH par sortie) et des sorties effectuées par la Cellule d'analyse conjointe de la Mission (3 membres du personnel de la Cellule par sortie)	1 137	Nombre de sorties de patrouilles aériennes (moyenne de 94,75 sorties par mois pendant 12 mois) dont 16 patrouilles conjointes entre le personnel de police des Nations Unies, la Police nationale d'Haïti et la Cellule d'analyse conjointe de la Mission Chiffre supérieur aux prévisions en raison des besoins accrus d'appui aérien pour les opérations militaires spéciales de surveillance des frontières et de l'accroissement des activités liées aux élections
7 200 jours/homme d'opérations militaires (4 opérations par mois, pendant 12 mois, avec 150 militaires par opération) et 1 680 jours/homme d'opérations de police conjointes des Nations Unies et de la PNH, avec la PNH en première ligne : patrouilles tactiques préventives conjointes, opérations tactiques dirigées contre des éléments criminels et opérations stratégiques faisant suite à des renseignements exploitables (4 opérations par mois, pendant 12 mois, avec 35 membres de la Police des Nations Unies par opération)	6 340 4 250	Nombre de jours/hommes (compte tenu de diverses configurations d'effectifs par opération) Nombre d'opérations menées conjointement par la Police des Nations Unies et la PNH (compte tenu de diverses configurations d'effectifs entre les personnels de police de l'ONU et de la PNH) Chiffre supérieur aux prévisions compte tenu des dispositifs mis en place pour réduire le nombre d'enlèvements, appuyer le processus électoral et surveiller les manifestations

131 400 jours/homme de patrouille militaire pour la surveillance des principaux points de passage de la frontière (3 compagnies d'infanterie effectuant chacune 4 patrouilles, avec 30 militaires par patrouille, 365 jours par an)	65 069	Nombre de jours/homme de patrouille militaire Chiffre inférieur aux prévisions en raison du déploiement de sections, au lieu de compagnies, aux 4 points de passage de la frontière
32 850 jours/homme de postes de contrôle mobiles pour la sécurisation des principaux points de passage de la frontière (3 postes de contrôle mobiles par compagnie, avec 10 militaires par patrouille, 3 compagnies d'infanterie, 365 jours par an)	26 591	Nombre de jours/homme de postes de contrôle mobiles Chiffre inférieur aux prévisions en raison du déploiements de sections, au lieu de compagnies, aux 4 points de passage de la frontière
64 240 jours/homme de patrouille côtière conjointe avec les gardes-côtes d'Haïti (8 patrouilles côtières, avec 2 bateaux par patrouille et 11 militaires à bord de chaque bateau, 365 jours par an)	7 790	Nombre de jours/homme de patrouille côtière Chiffre inférieur aux prévisions compte tenu du déploiement de patrouilles côtières à partir de 5 ports au lieu de 8 en raison de l'insuffisance des installations disponibles, du manque de coopération des gardes-côtes d'Haïti et de l'insuffisance de leurs moyens qui ne lui permettent pas de participer à des patrouilles côtières
146 000 jours/homme de patrouille assurés par la Police des Nations Unies aux côtés de la PNH (2 membres de la Police des Nations Unies par patrouille, 4 patrouilles par commissariat de la PNH, 50 grands commissariats de la PNH répartis dans 10 départements, 365 jours par an)	49 520	Nombre de jours/homme de patrouille assurées avec la PNH dans 54 commissariats Chiffre inférieur aux prévisions car il a fallu transférer des ressources vers des tâches opérationnelles pendant les tempêtes tropicales et les ouragans, mener à bien des opérations de secours à la suite de l'effondrement d'une école à Pétionville, assurer la sécurité des 2 tours des élections sénatoriales et surveiller des mouvements de foule liés à des troubles civils
210 240 jours/homme de patrouille assurés par des unités de police constituées (8 unités de police constituées comprenant chacune 3 sections, chaque section effectuant 3 patrouilles par jour avec 8 agents de police par patrouille, 365 jours par an)	110 188	Nombre de jours/homme de patrouille assurés par des unités de police constituées Chiffre inférieur aux prévisions car il a fallu transférer des ressources vers des tâches opérationnelles pendant les tempêtes tropicales et les ouragans, mener à bien des opérations de secours à la suite de l'effondrement d'une école à Pétionville, assurer la sécurité des 2 tours des élections sénatoriales et surveiller des mouvements de foule liés à des troubles civils

15 330 jours/homme de patrouille de police assurés avec la PNH en vue de renforcer les opérations de la PNH aux frontières (2 spécialistes issus des unités de police constituées par patrouille, avec 3 patrouilles par section, 3 sections par unité de police constituée, 2 unités de police constituées, 365 jours par an; et 2 spécialistes de la police des Nations Unies affectés à 3 points majeurs de passage de la frontière pendant 365 jours)

5 840 heures de patrouille maritime de la Police des Nations Unies conjointement avec les gardes-côtes d'Haïti (2 membres de la Police des Nations Unies par bateau, à raison de 2 bateaux effectuant 4 heures de patrouille par jour, 365 jours par an)

13 140 jours-homme de patrouille de police aux côtés de la Police nationale d'Haïti dans 6 secteurs sensibles précédemment classés comme « zones prioritaires » (où des escortes armées étaient auparavant obligatoires en raison d'un taux de criminalité violente élevé et des risques pour le personnel pénétrant dans ces zones) (18 patrouilles de police comprenant 2 membres de la Police des Nations Unies par patrouille, 365 jours par an)

Conseils fournis à la Commission nationale pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration, notamment pour l'élaboration du plan stratégique de la Commission, conformément à la nouvelle stratégie nationale de lutte contre la violence communautaire, au plan de mobilisation de ressources et à une stratégie de communication

6 232 Nombre de jours/homme de patrouille de police assurés avec la PNH (compte tenu de diverses configurations d'effectifs de spécialistes issus des unités de police constituées, du nombre de points de passages de la frontière et de la fréquence des patrouilles)

Chiffre inférieur aux prévisions car il a fallu transférer des ressources vers des tâches opérationnelles pendant les tempêtes tropicales et les ouragans, mener à bien des opérations de secours à la suite de l'effondrement d'une école à Pétionville, assurer la sécurité des 2 tours des élections sénatoriales et surveiller des mouvements de foule liés à des troubles civils

689 Nombre d'heures de patrouille maritime de la Police des Nations Unies

Chiffre inférieur aux prévisions à cause de la faiblesse des capacités opérationnelles des gardes-côtes d'Haïti, du peu d'intérêt qu'ils manifestent dans la conduite de leurs propres patrouilles et de patrouilles conjointes avec les unités de police constituées

11 486 Nombre de jours-homme de patrouille de police aux côtés de la Police nationale d'Haïti dans 6 secteurs sensibles

Chiffre inférieur aux prévisions car il a fallu transférer des ressources vers des tâches opérationnelles pendant les tempêtes tropicales et les ouragans, mener à bien des opérations de secours à la suite de l'effondrement d'une école à Pétionville, assurer la sécurité des 2 tours des élections sénatoriales et surveiller des mouvements de foule liés à des troubles civils

Oui À travers des réunions régulières; la finalisation du plan de la Commission nationale pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration sur la lutte contre la violence communautaire est tributaire du règlement de problèmes de fond concernant l'aide aux victimes, la protection des enfants et l'appui aux femmes concernées ou touchées par la violence armée

Conseils et appui logistique fournis à la Commission nationale pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration pour la mise au point de programmes de lutte contre la violence communautaire dans les principaux centres urbains du pays

Exécution de 30 projets à forte intensité de main-d'œuvre destinés à d'anciens membres de groupes armés, à des jeunes en danger et à des femmes (pour un total de 50 000 bénéficiaires) dans des quartiers où la situation en matière de sécurité a besoin d'être consolidée; exécution de 3 projets visant expressément les femmes

Conseils et assistance fournis aux autorités haïtiennes concernant l'ouverture et la mise en œuvre d'un registre des armes, la révision des lois régissant l'importation et la détention d'armes et la réforme du régime des permis de port d'armes

Conseils fournis à la Police nationale d'Haïti concernant le registre des armes

Organisation de 5 programmes d'aide à la réinsertion et de formation professionnelle destinés à 1 200 anciens membres de groupes armés

Aide au Gouvernement haïtien pour la réinsertion de 250 agents de police relevés de leurs fonctions par la Police nationale d'Haïti et de 400 anciens membres de groupes armés en prison

Oui À travers l'appui aux responsables opérationnels de la Commission nationale pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration qui participent aux travaux des 12 forums communautaires créés par la Mission dans les zones urbaines prioritaires touchées par la violence armée

38 Nombre de projets, dont 22 projets à haute intensité de main-d'œuvre, 9 projets de formation professionnelle pour les jeunes en danger, 3 projets pour les femmes dans les domaines de la médecine et de l'éducation, 2 projets d'appui institutionnel, 1 projet pour les jeunes et 1 projet de mobilisation sociale, devant bénéficier à 22 585 personnes. Sur ces 38 projets, 6 ont été achevés et 32 devraient l'être d'ici à la fin de décembre 2009.

Le nombre de bénéficiaires est inférieur aux prévisions en raison de l'augmentation du salaire minimum approuvée par le Gouvernement haïtien et du prolongement de la période d'emploi des travailleurs de 2 à 4 semaines.

Oui Ces actions ont permis d'élaborer une proposition sur la simplification des procédures de déclaration des armes à feu. L'application de cette proposition fait actuellement l'objet de discussions.

Oui Dans le cadre de réunions quotidiennes avec la Police nationale d'Haïti

7 Nombre de programmes de formation pour 400 jeunes en danger et 306 détenus

Nombre de bénéficiaires inférieur aux prévisions compte tenu du changement d'approche, l'accent étant mis sur les personnes qui risquent d'être recrutées dans des bandes ou de former de nouvelles bandes. Les jeunes en danger et les anciens détenus sont les 2 catégories les plus exposées à la résurgence des bandes.

Non Objectif non atteint car la PNH n'a pas relevé de leurs fonctions les agents de police qui avaient été identifiés lors du processus de certification

Organisation de 4 séminaires sur le thème des enfants touchés par la violence armée et victimes de violence sexuelle pour 100 participants dans 3 départements; et fourniture de conseils à la Commission nationale pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration et aux organisations non gouvernementales concernées pour la formulation de 2 projets de réinsertion d'enfants touchés par la violence armée ou la violence sexuelle

Non Les séminaires n'ont pas été organisés à cause de la situation d'urgence créée par les ouragans et de retards dans le recrutement de personnel civil.

La Commission nationale pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration et des organisations non gouvernementales concernées ont bénéficié d'actions portant sur l'élaboration de projets et le suivi, ainsi que de conseils pour l'organisation de 2 projets de réinsertion de 250 enfants touchés par la violence armée ou la violence sexuelle.

Lancement de campagnes nationales d'information, de communication et de sensibilisation portant sur le maintien de l'ordre, dotées des moyens suivants : 3 conférences de presse, 1 000 t-shirts, 1 000 tracts, 3 000 dépliant, 1 000 affiches, 80 banderoles, 2 émissions télévisées, 5 spots publicitaires radiodiffusés et 10 articles de presse

Non Objectif non atteint en raison du manque d'intérêt du Ministère de la justice pour cette campagne

Lancement de campagnes nationales d'information, de communication et de sensibilisation sur la non-violence et le contrôle des armes en appui à l'action de lutte contre la violence communautaire, dotées des moyens suivants : 3 conférences de presse, 1 000 t-shirts, 4 000 prospectus, 4 000 dépliant, 2 000 affiches, 100 banderoles, 2 émissions télévisées, 4 messages publicitaires radiodiffusés et 10 articles de presse

6 Conférences de presse
2 000 T-Shirts
16 000 Prospectus
5 000 Dépliant
3 500 Affiches
140 Banderole

Chiffres supérieurs aux prévisions en raison de la forte demande d'activités concernant la lutte contre la violence communautaire et des besoins correspondants en matière de sensibilisation

182 Émissions diffusées par la radio

Chiffre supérieur aux prévisions en raison du regain de popularité de la radio MINUSTAH FM et, par conséquent, d'une participation plus large des interlocuteurs haïtiens

21 Programmes diffusées par la télévision

Chiffre supérieur aux prévisions en raison du changement de périodicité des émissions (hebdomadaires au lieu de bimensuelles)

Réalisation escomptée 2.2 : Progrès sur la voie de la réforme et de la réorganisation de la Police nationale haïtienne

<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
Augmentation du nombre total d'agents de la Police nationale haïtienne (2006/07 : 7 720; 2007/08 : 8 500; 2008/09 : 9 000)	Réalisé; au 30 juin 2009, on comptait 9 052 agents de la Police nationale haïtienne, dont 7 % de femmes.
Mise en place à la Police nationale haïtienne d'un centre de criminalistique, doté notamment de services de balistique, d'analyse d'empreintes digitales et de toxicologie	Les capacités de la Police nationale haïtienne ont été renforcées dans les domaines de la balistique et de l'analyse d'empreintes digitales mais restent à améliorer dans le domaine de la toxicologie.
Création au sein de la Police nationale haïtienne d'une Direction de la protection rapprochée des hautes personnalités et prise en charge par celle-ci de la sécurité du Palais national, du Parlement et des ministères	L'organigramme de la Direction de la protection rapprochée des hautes personnalités a été établi sous sa forme définitive et approuvé par la Police nationale haïtienne; le projet d'instructions permanentes établi à l'intention de la Direction de la protection rapprochée des hautes personnalités au sein de la Police nationale haïtienne et des règles relatives à la protection rapprochée des hautes personnalités ont été présentés à la Police nationale haïtienne pour examen et approbation.
Création d'une Direction maritime de la Police nationale haïtienne dans le Département du Sud	La maquette du bâtiment devant abriter la Direction maritime a été soumise à l'approbation de la Police nationale haïtienne et des donateurs; le démarrage des travaux a pris du retard en raison des procédures administratives locales.
<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre Observations</i>
Conseils à la Police nationale haïtienne sur la planification, la gestion et la coordination de la mise en œuvre de son plan de réforme	Oui Des réunions quotidiennes ont été tenues avec les homologues de la Police nationale haïtienne et des réunions hebdomadaires de coordination ont eu lieu avec le Secrétaire d'État à la sécurité publique, le Directeur général de la Police nationale haïtienne et d'autres partenaires.
Conseils fournis à la Police nationale haïtienne sur le recrutement et la formation des effectifs de la police judiciaire, de la police administrative et des unités chargées du maintien de l'ordre	Oui Des réunions quotidiennes ont été tenues avec le Chef de la Section de la Direction de la police judiciaire de la Police nationale haïtienne et des réunions hebdomadaires de coordination ont eu lieu avec le Directeur de la police administrative et le Directeur de la police judiciaire de la Police nationale haïtienne.
Formation de base dispensée à 750 élèves policiers, y compris un stage de formation pratique de trois mois et la vérification des antécédents des candidats	Oui 1 206 élèves policiers ont été formés, dont 716 policiers issus de la vingtième promotion, 14 policiers du Palais national et 476 policiers issus de la vingt et unième promotion. Le nombre plus élevé que prévu s'explique par l'agrandissement de l'École de police.

Mise à niveau, par un encadrement sur le terrain, de 1 000 policiers haïtiens dont les compétences dans certains domaines ont été jugées insuffisantes lors de la procédure de validation des compétences

Conseils fournis à la Police nationale haïtienne de concert avec d'autres autorités haïtiennes, sur l'élaboration d'une stratégie de gestion intégrée des frontières

Assistance technique à la Police nationale haïtienne afin qu'elle puisse vérifier, de concert avec son Inspection, l'intégrité de ses agents

Appui aux autorités haïtiennes pour l'exécution du Plan stratégique national de lutte contre le VIH/sida pour 2007-2011, en collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies, au moyen de la formation de 50 formateurs issus de la population cible et de la tenue de 10 séances de sensibilisation et de 2 ateliers pour les personnes atteintes du VIH/sida, visant particulièrement les agents des services en uniforme, mais s'adressant aussi au personnel des différents ministères et aux représentants d'organisations gouvernementales et non gouvernementales

Non Ce produit n'a pas été réalisé en raison du fait que les autorités haïtiennes n'avaient pas encore fini de mettre en place la procédure de validation des compétences; toutefois, une mise à niveau sur le terrain a été organisée à l'intention de 1 483 agents de la Police nationale haïtienne dans le cadre de leur programme de formation normal.

Oui La tenue de réunions quotidiennes a abouti à l'élaboration d'un nouveau concept de gestion de la sécurité des frontières aux fins de la création d'une nouvelle direction des affaires maritimes, aériennes, frontalières, migratoires et forestières au sein de la Police nationale haïtienne; et les instructions permanentes correspondantes ont été établies pour servir de directives aux agents de la Police nationale haïtienne aux postes de police des frontières terrestres.

Oui L'examen des dossiers de 6 356 membres de la Police nationale haïtienne, en vue de la vérification de leur intégrité, a commencé, et les dossiers de 2 154 d'entre eux ont été soumis à l'Inspecteur général de la Police nationale haïtienne en vue de leur certification définitive.

Oui Tenue de 52 séances de sensibilisation à l'intention de 3 070 Haïtiens (25 animateurs issus de la population cible, 1 252 recrues de l'École de police, 13 agents de l'administration pénitentiaire, 174 prisonniers et 1 606 responsables communautaires, jeunes, femmes et journalistes) pour aider les autorités haïtiennes à exécuter le Plan stratégique national de lutte contre le VIH/sida pour 2007-2011

Le nombre de séances plus élevé que prévu s'explique par l'adoption par la Mission, en liaison avec l'équipe de pays des Nations Unies, d'une approche plus efficace ayant consisté à faire exécuter le plan stratégique multisectoriel par le réseau des organismes de coordination de la lutte contre le VIH et les centres multimédias, tout en mobilisant divers ministères et organisations non gouvernementales en vue d'assurer une intervention mieux coordonnée et plus large au niveau régional.

Conseils fournis à la Police nationale haïtienne concernant la création d'une Direction maritime dans le Département du Sud et la conduite de patrouilles maritimes côtières

Élaboration pour la Police nationale haïtienne d'un programme de formation révisé qui comprenne les questions relatives aux droits de l'homme, y compris l'égalité des sexes, à l'épidémie de VIH/sida et à la protection de l'enfant

Organisation de 2 séminaires à l'intention d'une soixantaine d'inspecteurs de la Police nationale haïtienne concernant les techniques d'enquête sur les violations des droits de l'homme, et d'un programme de formation en cours d'emploi sur le traitement des dossiers en vue de renforcer les capacités de l'Inspection générale de la Police nationale haïtienne

Conseils fournis à la Police nationale haïtienne, en collaboration avec la Concertation contre les violences spécifiques faites aux femmes, sur l'ouverture dans 4 départements – à raison d'un commissariat par département – de centres d'accueil des femmes victimes de violences et sur la mise en œuvre de procédures spéciales pour assurer cet accueil

Oui Ces conseils ont permis d'achever et de présenter pour approbation à l'Inspecteur général de la Police nationale haïtienne et aux donateurs les plans d'un bâtiment; les plans relatifs à la construction de la base maritime dans le Département du Sud ne sont pas achevés.

Oui Les questions relatives au VIH/sida ont été intégrées dans le programme de formation de la Police nationale haïtienne; 6 séances de sensibilisation au VIH/sida ont été organisées à l'intention de 1 252 nouvelles recrues de la Police nationale haïtienne. La Mission procède actuellement, en consultation avec le Directeur de l'École de police, au recrutement d'un expert qui aidera la Mission à évaluer les aspects du programme ayant trait aux questions de droits de l'homme, à l'égalité des sexes et à la protection des enfants, et à les étoffer.

Non Ce produit n'a pas été réalisé, les autorités haïtiennes ayant décidé d'annuler les 2 séminaires pour éviter de manquer de superviseurs de la Police nationale haïtienne sur le terrain, 114 inspecteurs étant appelés à suivre un stage de perfectionnement d'une durée de six mois à l'Académie de police.

Oui Des conseils ont été fournis à la Police nationale haïtienne sur l'ouverture de centres d'accueil et la mise en œuvre de procédures spéciales pendant toute la période considérée; toutefois, la mise en place d'un centre d'accueil dans le commissariat de la Police nationale haïtienne à Port-au-Prince (Département de l'Ouest) n'a commencé que dans le courant de la période considérée en raison de retards survenus au niveau national. Un mémorandum d'accord a été signé entre le Ministère à la condition féminine et aux droits des femmes et le Ministère de la justice et de la sécurité publique au début de la période considérée afin d'harmoniser les politiques à l'égard des victimes de violences sexuelle et sexiste. Le groupe de travail chargé d'élaborer les procédures spéciales n'ayant pas été pleinement opérationnel au cours de la période considérée, la MINUSTAH a aidé directement la Police nationale haïtienne à s'acquitter de cette tâche. Les procédures ont été mises au point et ont commencé à être mises en œuvre.

Organisation de 4 stages de formation sur l'égalité des sexes et la violence contre les femmes pour 150 coordonnateurs des questions d'égalité des sexes au sein de la Police nationale haïtienne

Organisation, en collaboration avec l'UNICEF, de 31 stages de formation sur les droits de l'enfant, la justice pour mineurs et les enfants victimes de violences sexuelles, à l'intention de 250 agents de la Police nationale haïtienne (15 stages), de 600 élèves de l'Académie de police (10 stages), de 25 membres du personnel de la brigade de protection des mineurs (1 stage) et de 200 coordonnateurs des questions d'égalité des sexes dans les commissariats de 5 départements (5 stages)

Lancement d'une campagne nationale d'information sur la réforme de la police, dotée des moyens suivants : 4 messages publicitaires radiodiffusés, 2 émissions télévisées, publication de 2 articles sur la page hebdomadaire d'un journal local, site Web, conférences de presse et communiqués de presse

15 Séances de formation sur l'égalité des sexes et la violence contre les femmes organisées à l'intention de 246 membres de la Police nationale haïtienne (194 hommes et 52 femmes) dans 15 commissariats de la Police nationale haïtienne

Le nombre de séances de formation plus élevé que prévu s'explique par le fait qu'elles se sont déroulées dans les commissariats de la Police nationale haïtienne, ce qui a permis de toucher un plus grand nombre d'agents.

16 Stages de formation organisés en coopération avec l'UNICEF, dont 4 à l'intention de 28 membres de la Police nationale haïtienne des commissariats de Port-au-Prince, 1 stage dans la partie nord du Département de l'Ouest à l'intention de 40 agents de la Police nationale haïtienne, 10 stages à l'intention de 704 cadets de l'Académie de police et 1 stage à l'intention de 65 coordonnateurs des questions d'égalité des sexes de la Brigade de protection des mineurs

Le nombre de stages moins élevé que prévu découle de la décision de la Mission d'y mettre un terme à la suite d'un changement de politique consistant à encourager les agents de la Police nationale haïtienne à assurer la formation eux-mêmes.

57 Messages publicitaires radiodiffusés

Le nombre de messages plus élevé que prévu s'explique par la popularité croissante de la radio FM de la MINUSTAH, qui a eu pour effet d'accroître la participation des interlocuteurs haïtiens.

11 Émissions télévisées

Le nombre d'émissions plus élevé que prévu est dû à la diffusion plus fréquente des émissions, qui est passée de bimensuelle à hebdomadaire.

7 Articles affichés sur le Web

11 Conférences de presse

En sus de :

20 000 Brochures produites à la demande de la Police nationale haïtienne

Réalisation escomptée 2.3 : Réforme et renforcement institutionnel des systèmes judiciaire et pénitentiaire en Haïti

*Indicateurs de succès prévus**Indicateurs de succès effectifs*

Amendement de 100 dispositions du Code pénal et du Code de procédure pénale

L'examen du Code pénal n'a pas été achevé pendant la période considérée. Un rapport est en cours d'élaboration en deux phases, la première portant sur les infractions existantes et la deuxième sur les infractions devant faire l'objet d'amendements et de changements. La première partie est achevée et attend d'être publiée.

Certification et affectation par le Conseil supérieur du pouvoir judiciaire de 350 magistrats en activité, selon leurs qualifications, leur moralité et leurs compétences

Le Conseil supérieur du pouvoir judiciaire n'a pu être mis en place pendant la période considérée. La procédure de sélection de 8 membres du Conseil supérieur est achevée mais la nomination d'un Président de la Cour suprême par le Président reste en suspens.

Participation de 120 élèves magistrats à l'épreuve d'admission, y compris 60 qui achèvent le programme initial de formation, et achèvement des 180 stages de formation professionnels de la justice à l'École de la magistrature

L'École de la magistrature a été officiellement ouverte en mars 2009. L'accent étant mis sur la formation continue, 5 stages ont été organisés à l'intention de 135 juges de paix (sur un total de 470), ce qui a amené à reporter l'épreuve d'admission pour le recrutement de candidats pour le programme initial de formation des nouveaux magistrats.

Réduction du pourcentage de la population carcérale se trouvant en détention provisoire illégale et prolongée (94 % en 2006/07, 75 % en 2007/08, 60 % en 2008/09)

À la fin de juin 2009, le taux moyen national de détention provisoire prolongée était de 70 %, contre 75 % en 2007/08. Le taux moyen de détention provisoire prolongée était de 83 % dans l'agglomération de Port-au-Prince et de 65 % dans les régions. En janvier 2009, une nouvelle Commission nationale des détentions provisoires prolongées a été créée, laquelle a entamé ses travaux dans la prison de Port-au-Prince.

Accroissement du nombre des bureaux d'aide juridictionnelle, qui devrait passer de 3 juridictions couvertes en 2007/08 à 6 juridictions en 2008/09

Objectif atteint; 9 bureaux d'aide juridictionnelle ont été créés grâce à un appui accru des donateurs

Réduction à 1 % au maximum du pourcentage d'évasions des prisons (1,5 % en 2006/07, 1 % en 2007/08 et 1 % en 2008/09)

Objectif atteint; il y a eu 9 évasions sur une population carcérale de plus de 8 500 détenus

Augmentation du nombre d'agents de la Direction de l'administration pénitentiaire qui auront été recrutés et auront bénéficié d'une formation (200 en 2006/07, 450 en 2007/08 et 500 en 2008/09)

La Police nationale d'Haïti n'ayant pas fourni d'autres recrues à former, il n'y a pas eu d'agents supplémentaires formés pendant la période considérée. L'opération de recrutement et de formation a été retardée par manque de salles de classe à l'École de police.

Produits prévus	Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre	Observations
Assistance technique fournie aux autorités haïtiennes pour la rédaction des mesures de réformes et l'organisation d'un atelier destiné à valider le Code pénal et le Code de procédure pénale et à les harmoniser avec les conventions internationales pertinentes	Oui	Prestations de conseils techniques au Ministère de la justice et à la Commission présidentielle de la modernisation du Code pénal et du Code de procédure pénale, pour la préparation d'un séminaire international et l'élaboration d'un plan de travail et d'un document directif sur la réforme du droit pénal qui recense les problèmes en la matière. L'examen du Code pénal se poursuit : la première partie du rapport correspondant a été élaborée et attend d'être publiée.
Assistance technique fournie au Ministère de la justice pour la mise en œuvre du plan stratégique visant à faciliter le fonctionnement d'un système judiciaire indépendant, efficace et accessible dans le cadre du Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté	Oui	Dans le cadre de réunions régulières tenues avec le Ministère de la justice et la communauté des donateurs sur la mise en œuvre du Document de stratégie nationale pour la croissance et la réduction de la pauvreté
Appui technique apporté au Ministère de la justice pour la coordination de l'aide internationale et de l'assistance fournie au système judiciaire par la communauté des donateurs	Oui	Dans le cadre de réunions mensuelles avec le Ministère de la justice
Assistance technique fournie au Conseil supérieur du pouvoir judiciaire, notamment au moyen d'un séminaire de renforcement des capacités qui portera sur son fonctionnement et ses activités, notamment la certification des magistrats en activité, ainsi que sur l'autorité du Conseil pour faire appliquer des mesures disciplinaires	Oui	Par la participation à plus de 20 réunions et forums tenus avec les nouveaux membres du Conseil supérieur sur l'élaboration de l'organigramme, du budget et du règlement intérieur du Conseil supérieur et de la Commission de sélection et sur la mise au point d'un rapport budgétaire qui a été présenté au Ministère de la justice pour examen
Assistance technique fournie au service de l'Inspection judiciaire du Ministère de la justice, notamment par l'organisation d'un séminaire de renforcement des capacités, pour la conduite d'enquêtes et la formulation de recommandations relatives à des accusations de corruption, de manquements ou d'infractions élevées contre des magistrats	Oui	Au lieu de l'organisation d'un séminaire de renforcement des capacités, une assistance technique a été fournie sous la forme de l'élaboration du mandat du service de l'Inspection et de la facilitation de ses travaux par la négociation d'une aide financière auprès de l'Organisation internationale de la Francophonie, ce qui a permis de réactiver l'Inspection judiciaire du Ministère de la justice, et notamment d'élaborer le mandat de l'Inspection et de faire entamer les activités d'inspection par 6 inspecteurs.

Assistance technique fournie à l'École de la magistrature concernant son fonctionnement, l'organisation d'épreuves d'admission transparentes, les programmes de formation initiale dispensés aux nouveaux élèves-magistrats, et les cours de formation continue pour magistrats en activité et autres acteurs du système judiciaire

Organisation de 6 stages de formation en cours d'emploi, menés en coordination avec l'École de la magistrature et divers donateurs, pour 360 juges, procureurs, juges de paix ou greffiers issus de juridictions choisies, sur des questions particulières de droit, de procédure pénale, de criminologie ou sur des conventions internationales

Assistance technique fournie à des chambres ou groupes spécialisés, sur la criminalité organisée, la criminalité transfrontière, le trafic de drogue et d'armes, la coopération judiciaire internationale et la corruption, y compris par l'organisation d'un séminaire de renforcement des capacités, en liaison avec les présidents et les procureurs des tribunaux concernés

Assistance technique fournie aux tribunaux pour mineurs de Port-au-Prince et de Cap-Haïtien, notamment par l'organisation d'un séminaire de renforcement des capacités portant sur leur fonctionnement et leurs activités, qui abordera les différentes options disponibles en matière de détention et de réinsertion sociale des jeunes

Assistance technique fournie au Conseil supérieur du pouvoir judiciaire concernant la mise en place du programme de juges itinérants

Oui Par l'affectation d'un fonctionnaire pour aider le Directeur de l'École de la magistrature à établir un plan de travail pour les programmes de formation initiale et à définir les besoins logistiques correspondants. Un projet de programme d'enseignement pour la formation initiale a été élaboré et une proposition de projet pour un centre de documentation a été soumise aux fins d'une aide financière

5 Stages de formation en cours d'emploi menés pour 135 juges de paix

Le nombre inférieur de participants est dû au retard accusé dans la remise en état et la réouverture de l'École de la magistrature et au fait que seuls les juges de paix ont bénéficié de la formation.

Non Le produit n'a pas été exécuté car les chambres ou groupes spécialisés n'avaient pas été mis en place, les propositions et initiatives connexes de la Mission n'ayant pas été mises en œuvre par le Gouvernement haïtien ou l'appareil judiciaire.

Oui Par la tenue de réunions avec le Ministère de la justice et de la sécurité publique sur la nomination des juges en vue d'examiner la question du nombre croissant de mineurs interpellés et détenus; la tenue d'un atelier de deux jours sur la législation pénale pour mineurs à l'intention de tous les nouveaux juges et du procureur à Cap-Haïtien; la tenue à Port-au-Prince d'un atelier sur l'application du code de procédure pénale pour mineurs; et la fourniture d'une assistance technique au Tribunal pour mineurs de Port-au-Prince en vue d'améliorer la tenue des dossiers et le suivi des affaires pénales

Oui Une assistance technique a été fournie, bien que le programme de juges itinérants n'ait pas été mis en œuvre en raison des difficultés financières qu'ont eues le Gouvernement et les donateurs concernant le programme.

Mentorat de juges, procureurs, juges de paix, juges d'instruction, greffiers et officiers de police judiciaire dans 6 juridictions pour améliorer leur connaissance du fonctionnement et de l'administration des tribunaux et cours, et fourniture de conseils sur le fonctionnement juridique de la chaîne pénale

Appui technique fourni pour faciliter le fonctionnement des mécanismes et instruments de coordination entre les acteurs du système judiciaire et la Police nationale d'Haïti, notamment en ce qui concerne les modalités de l'arrestation, l'enregistrement des individus interpellés et les dossiers des détenus

Assistance technique fournie aux barreaux haïtiens pour assurer le bon fonctionnement des bureaux d'aide juridictionnelle dans 6 juridictions

Assistance fournie à l'administration pénitentiaire haïtienne sous forme de conseils et de mentorat dans le cadre de 750 visites dans les prisons, axée sur d'importantes questions stratégiques et opérationnelles intéressant son plan stratégique, notamment la sécurité, l'infrastructure pénitentiaire, les ressources humaines et la formation

Assistance technique fournie à la Direction de l'administration pénitentiaire et à 40 de ses responsables, notamment pour la formation de 8 formateurs et pour un enseignement de mise à niveau de 450 agents de l'administration pénitentiaire en activité, de 20 agents de gestion des peines et de 50 autres membres du personnel pénitentiaire

Oui Par la tenue d'un stage de formation spéciale pour 4 juridictions pilotes (Port-au-Prince, Petit-Goâve, Saint-Marc et Croix des Bouquets) sur l'utilisation du nouveau système de registres normalisé approuvé par le Ministère de la justice et de la sécurité publique

Non Du fait d'un changement de méthode, il a été décidé de mettre en place au sein de la Mission un groupe de travail sur la police, la justice et les droits de l'homme pour élaborer des principes directeurs à l'intention de la Police nationale d'Haïti sur le terrain. Ces principes directeurs, dont la mise au point est en cours, devaient être présentés aux autorités haïtiennes à la fin de 2009 au plus tard.

Oui Par l'organisation de visites d'évaluation et de suivi dans les bureaux d'aide juridictionnelle des 9 juridictions afin de résoudre des problèmes de lancement ou problèmes opérationnels éventuels; 9 bureaux d'aide juridictionnelle ont été mis en place
Nombre supérieur au nombre prévu du fait d'une augmentation de l'aide financière fournie par les donateurs

Oui Assistance fournie sous forme de mentorat, de conseils et d'une action de sensibilisation dans le cadre de 2 137 visites dans les 17 prisons
Le nombre supérieur de visites est dû à une augmentation des effectifs du personnel pénitentiaire, au renforcement des visites quotidiennes par chaque équipe de l'administration pénitentiaire et la redistribution des ressources disponibles aux agents et prisons utilisant des locaux communs dans les régions.

Non Si les conseils techniques et la colocalisation ont permis d'améliorer la capacité de gestion de 40 responsables de la Direction de l'administration pénitentiaire, la formation des agents de gestion des peines et des autres membres du personnel pénitentiaire n'a pu être menée à terme en raison de difficultés financières nationales, et l'enseignement de mise à niveau de 450 agents de l'administration pénitentiaire en activité n'a pas eu lieu à cause de difficultés logistiques et financières.

Élaboration d'une politique de gestion des peines (évaluation du niveau de sécurité, planification pénitentiaire, élaboration de programmes pénitentiaires), de programmes de formation des formateurs et des outils de gestion requis

Conseils fournis au Ministère de la justice, au Ministère des affaires sociales et à l'Institut du bien-être social et de la recherche au sujet des droits de l'enfant, de la justice et de la réhabilitation des mineurs, notamment en ce qui concerne l'ouverture de centres de réhabilitation pour mineurs; et organisation de 5 stages de formation sur les droits de l'enfant pour les nouveaux employés de ces centres

Assistance fournie aux universités et aux organisations de la société civile pour l'organisation de débats dans le cadre d'une campagne de sensibilisation et de communication visant à mobiliser un appui populaire en faveur de la réforme du secteur judiciaire

Lancement d'une campagne d'information sur la réforme du système pénitentiaire et judiciaire, dotée des moyens suivants : 1 000 t-shirts, 10 000 tracts, 10 000 dépliants, 1 000 bandanas, 50 banderoles et 5 messages publicitaires radiodiffusés; et organisation de la Journée internationale de l'enfant, de la Journée mondiale de la lutte contre le sida et de la Journée internationale des prisonniers

Non Le produit n'a pas été exécuté car la politique de gestion des peines proposée n'avait pas été adoptée par la Direction de l'administration pénitentiaire.

Non Des conseils ont été fournis dans le cadre de deux réunions sur la création d'un centre de réhabilitation pour mineurs mais les autorités haïtiennes n'ont pas créé le centre; par conséquent, les stages de formation n'ont pas été organisés.

Oui Appui technique fourni à l'Université d'Haïti pour la préparation de deux ateliers sur la réforme des universités haïtiennes en faveur de la réforme du secteur judiciaire. Les autres activités de sensibilisation auprès des universités ont été suspendues à cause de grèves et de manifestations d'étudiants

11 Conférences de presse

1 000 T-shirts

10 000 Tracts

4 200 Affiches

Les dépliants, bandanas et banderoles n'ont pas été produits car on a jugé que les affiches étaient mieux indiquées pour la campagne.

101 Messages publicitaires radiodiffusés

Le nombre plus élevé que prévu s'explique par la popularité croissante de radio MINUSTAH FM, qui a entraîné une plus grande participation des interlocuteurs haïtiens.

24 Articles, dont 22 sur Internet (publiés sur le site Web de la Mission) et 2 articles de presse (parus dans les principaux journaux haïtiens)

Organisation de la Journée internationale de l'enfant, de la Journée mondiale de la lutte contre le sida et de la Journée internationale des prisonniers

En outre :

12 Émissions télévisées

Composante 3 : droits de l'homme

23. Au cours de la période à l'examen, les activités menées dans le cadre de la composante droits de l'homme se sont rapportées au suivi de la situation des droits de l'homme dans le pays ainsi qu'à la prestation de services consultatifs au Gouvernement haïtien et aux organisations de défense des droits de l'homme sur l'amélioration de la situation de ces droits. Le grand nombre de pauvres et de chômeurs, s'ajoutant au manque d'accès à une nourriture, un logement, une éducation et des soins de santé acceptables à un prix abordable, ainsi que la dégradation continue de l'environnement, ont continué de menacer les droits de la personne et la stabilité du pays. Face à cette situation, la MINUSTAH s'est efforcée de faire davantage pour protéger et promouvoir les droits économiques, sociaux et culturels et de tenir compte du fait que la société civile s'intéressait de plus en plus aux politiques menées par l'État. Avec l'aide du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), la Mission a conçu et animé des stages de formation destinés à aider les Haïtiens à apporter une contribution positive aux instruments de gouvernance tels que le Document national sur la stratégie de croissance et la réduction de la pauvreté, les plans de travail des ministères et les budgets municipaux.

Réalisation escomptée 3.1 : Progrès en matière de promotion et de protection des droits de l'homme en Haïti, en ce qui concerne plus particulièrement les femmes et les enfants

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Adoption par le Parlement des textes relatifs à l'Office de la protection du citoyen conformément aux Principes de Paris

Le projet de loi d'habilitation concernant l'Office de la protection du citoyen a été achevé en septembre 2008, mais à la fin de la période à l'examen, l'Office ne l'avait pas encore transmis au Parlement.

Signature et renvoi au Parlement pour ratification de deux instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme

La ratification du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels figurait au programme législatif pour le mois de février 2009, mais le texte n'a pas encore été ratifié. Le Protocole additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants, a été ratifié. Il devrait aider à résoudre les problèmes bien ancrés du travail des enfants comme employés de maison et de la traite des personnes.

Augmentation du nombre des enquêtes menées par l'Inspection générale de la PNH sur les affaires de violation des droits de l'homme et débouchant sur l'ouverture d'une procédure judiciaire (2006/07 : 75 enquêtes et 15 affaires portées devant les tribunaux; 2007/08 : 100 et 25; 2008/09 : 120 et 40)

Le nombre d'enquêtes menées par l'Inspection générale et le nombre d'affaires portées devant les tribunaux, d'après les rapports de l'Inspection par année civile, ont été respectivement de 59 et 22 en 2008, contre 205 et 28 en 2007. Ces chiffres en baisse s'expliquent par l'adoption par l'Inspection générale de règles plus strictes concernant l'ouverture des procédures judiciaires et le traitement des affaires.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Rapports mensuels sur la situation des droits de l'homme dans l'ensemble du pays	12	Rapports : 10 rapports mensuels, 1 rapport annuel (décembre 2008) et 1 rapport semestriel (juin 2009)
Un rapport thématique sur les droits de l'homme	1	Rapport sur le thème des groupes de sécurité illégaux
Organisation de 8 stages de formation à l'intention de 125 membres de 25 organisations non gouvernementales nationales de défense des droits de l'homme et de 8 stages de formation à l'intention de 250 fonctionnaires des institutions de l'état de droit, dont des agents de police et de l'administration pénitentiaire et des magistrats	21	Stages de formation : 12 stages destinés à 536 membres de 53 organisations nationales de défense des droits de l'homme, consacrés aux droits fondamentaux de la personne, à la réforme constitutionnelle, aux droits des femmes et des enfants et à l'examen périodique universel; et 9 stages destinés à 311 fonctionnaires des institutions de l'état de droit, consacrés aux normes relatives aux droits de l'homme Le produit a été supérieur aux prévisions, les autorités haïtiennes ayant demandé que des stages supplémentaires soient organisés, avec l'aide financière du HCDH.
Organisation, en collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies, de 2 stages de formation destinés à des parlementaires, portant sur l'application des normes relatives aux droits de l'homme dans le contexte législatif, une attention particulière étant accordée aux droits des femmes et des enfants	Non	Le produit n'a pas été réalisé du fait de l'instabilité de la situation politique. À la place, des entretiens individuels ont été organisés avec les parlementaires au sujet du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels et du projet de loi sur la protection de l'environnement.
Formation en cours d'emploi dispensée, en coordination avec le Haut-Commissariat aux droits de l'homme, aux fonctionnaires chargés de faire rapport aux organes de suivi des instruments relatifs aux droits de l'homme	Oui	Un stage de formation portant sur l'examen périodique universel a été organisé à l'intention de 50 fonctionnaires, en partenariat avec le HCDH et le Ministère des affaires étrangères, et un stage de formation a été organisé pour 15 représentants de la société civile, en partenariat avec l'organisation non gouvernementale internationale Droits et démocratie.

Services de conseil au Gouvernement haïtien et aux organisations non gouvernementales de défense des droits de l'homme pour l'élaboration d'un plan d'action national sur les droits de l'homme

Non Ce produit n'a pas été réalisé, le Gouvernement ayant recentré son attention sur d'autres priorités. À la place, des consultations ont été tenues avec les services du Premier Ministre, le Ministère de la planification et de la coopération externe et l'Observateur national sur la pauvreté et l'exclusion sociale, ainsi qu'avec les maires, les responsables de la société civile et les organisations non gouvernementales de défense des droits de l'homme au sujet d'une stratégie de surveillance des droits économiques et sociaux et des droits de l'homme prévoyant le renforcement des moyens de contrôle des politiques des pouvoirs publics dont dispose la société civile.

Renvoi de 60 affaires de violations des droits de l'homme à des mécanismes de l'ONU tels que les rapporteurs spéciaux et groupes de travail du Haut-Commissariat aux droits de l'homme et l'Expert indépendant chargé d'examiner la situation des droits de l'homme en Haïti

4 Affaires de violations des droits civils et politiques renvoyées au Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les victimes de la torture

Le produit a été inférieur aux prévisions en raison d'une amélioration générale du respect des droits civils et politiques et de l'absence de cas signalés d'exécution sommaire et de disparition forcée.

Services de conseil sur le VIH/sida aux autorités haïtiennes, y compris pour la rédaction de textes législatifs et réglementaires et la prévention de la stigmatisation des personnes vivant avec le VIH/sida et de la discrimination à leur rencontre

Oui Participation à des réunions et discussions avec les autorités haïtiennes sur les principes du droit, y compris organisation de 52 séances de sensibilisation destinées à 3 070 Haïtiens (25 animateurs pour les questions relatives au VIH, 1 252 recrues de l'École de police, 13 membres du personnel pénitentiaire et 174 détenus, 1 606 responsables locaux, ainsi que des jeunes, des femmes et des journalistes), afin d'appuyer les efforts déployés par les autorités haïtiennes dans la lutte contre le VIH/sida

Appui à la Concertation nationale sur les violences spécifiques faites aux femmes et renforcement de la coordination dans l'ensemble du pays pour la création d'une base de données sur la violence contre les femmes dans 3 départements

Oui Élaboration d'un document national devant aider à recueillir des données sur la violence contre les femmes et formation de 35 partenaires gouvernementaux et de la société civile à l'utilisation de ce document; et participation à l'établissement de procédures pour la formation des membres de la Police nationale d'Haïti et des organisations de la société civile à la collecte de données et à la gestion d'une base de données

Organisation, en collaboration avec le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme et une organisation non gouvernementale locale, de 5 programmes de formation et de sensibilisation à la violence contre les femmes, qui devraient toucher 1 000 hommes dans 5 départements

Services de conseil au Ministère de la condition féminine et des droits de la femme pour l'application de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes

Services de conseil au Gouvernement et au Parlement haïtiens pour l'adhésion aux deux Protocoles facultatifs à la Convention relative aux droits de l'enfant

Organisation de 12 stages de formation sur le thème de la protection de l'enfance, pour la Commission parlementaire des droits de l'enfant, l'Institut du bien-être social et de la recherche, le Comité interministériel sur les droits de l'enfant et la cellule de protection de l'enfance de l'Office de la protection du citoyen

18 Programmes de formation et de sensibilisation : 3 programmes de formation portant sur les droits de l'homme, les libertés civiles et l'égalité des sexes assurés pour 70 participants; 9 activités de sensibilisation aux questions relatives à la problématique hommes-femmes et à la violence contre les femmes auxquelles ont participé 1 161 hommes et 3 470 femmes; et 6 programmes de formation consacrés à la violence sexiste, suivis par 62 hommes et 148 femmes

Le produit a été supérieur aux prévisions, la demande d'informations sur les questions relatives à la problématique hommes-femmes et sur la violence contre les femmes ayant été plus importante que prévue.

En outre :

4 Conférences sur la violence contre les femmes, ayant réuni 278 participants

Oui Un appui technique et administratif a été dispensé pour l'élaboration du rapport initial du Gouvernement sur l'application de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et sa soumission au Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, basé à Genève.

Oui Une lettre a été adressée au Président au sujet de la ratification des deux Protocoles facultatifs à la Convention relative aux droits de l'enfant; un document de plaidoyer a été adressé à la Commission parlementaire pour expliquer combien il importait de ratifier les deux Protocoles facultatifs, et 4 réunions sur les droits de l'enfant ont été organisées avec la Commission parlementaire en vue de l'élaboration d'un projet d'insertion des deux Protocoles facultatifs dans le programme législatif de la Commission.

2 Stages de formation : un stage sur les droits de l'enfant et la protection de l'enfance assuré pour la Commission parlementaire des droits de l'enfant et un stage organisé en collaboration avec l'UNICEF pour aider le Comité interministériel à établir le rapport du Gouvernement au Comité des droits de l'enfant basé à Genève sur l'application de la Convention relative aux droits de l'enfant

Suivi de la situation concernant les enfants et les conflits armés et établissement de rapports à ce sujet à l'intention du Conseil de sécurité et des États Membres conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, notamment la résolution 1612 (2005) Organisation de 3 journées internationales des droits de l'homme, en collaboration avec des partenaires locaux et plusieurs des fonds et programmes et des institutions spécialisées des Nations Unies (notamment le Fonds des Nations Unies pour la population, l'UNICEF et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture), avec les moyens promotionnels suivants : 4 conférences de presse, 2 000 t-shirts, 1 000 autocollants, 50 000 tracts, 5 000 affiches, 100 banderoles, 5 spots publicitaires radiodiffusés, 2 émissions de télévision et 25 articles de presse	Le produit a été inférieur aux prévisions en raison de la dissolution de la Commission parlementaire des droits de l'enfant et parce que la cellule de protection de l'enfance de l'Office de la protection du citoyen n'était pas opérationnelle.
	Oui Établissement d'un rapport annuel sur les enfants et les conflits armés et de 2 notes horizontales globales destinées au Groupe de travail du Conseil de sécurité sur les enfants et les conflits armés
	11 Conférences de presse
	Le produit a été supérieur aux prévisions en raison de l'attention accrue portée par les médias aux questions relatives aux droits de l'homme.
	250 T-shirts Nombre inférieur aux prévisions en raison de l'utilisation d'un stock excédentaire
	5 000 Tracts
	2 000 Affiches
	L'utilisation de brochures ayant été jugée plus adaptée, le nombre de tracts et d'affiches a été inférieur aux prévisions.
	43 500 Brochures
	30 Banderoles
	Le produit a été inférieur aux prévisions, le fournisseur n'ayant pas été capable de suivre les prescriptions techniques et de fournir les articles en temps voulu.
	41 Spots radiodiffusés
	Le produit a été supérieur aux prévisions en raison de la popularité accrue de la station de radio FM de la MINUSTAH, qui a du même coup donné davantage la parole aux Haïtiens.
	7 Émissions de télévision
	Le produit a été supérieur aux prévisions, l'émission préalablement programmée tous les 15 jours étant devenue hebdomadaire.
	22 Articles : 19 publiés sur le site Web de la Mission et 3 dans les grands journaux haïtiens

Campagne d'information sur le respect des droits de l'homme menée en collaboration avec les autorités locales de 9 départements et dotée des moyens suivants : 5 messages publicitaires radiodiffusés, 2 émissions de télévision, 2 conférences de presse, 500 t-shirts, 2 000 tracts, 25 banderoles et 10 articles de presse	En outre : Participation à 27 activités dans 8 départements (4 838 participants au total) dans le cadre de la célébration de 10 journées internationales des droits de l'homme 8 Programmes/messages publicitaires radiodiffusés 2 Conférences de presse 2 000 T-shirts 5 000 Tracts 1 000 Affiches 1 Documentaire de 5 minutes sur le droit à l'eau 1 Exposition de photographies 23 Conférences et colloques ayant accueilli 3 983 participants
Campagne d'information nationale sur la promotion et la protection des droits des femmes, dotée des moyens suivants : 4 conférences de presse, 1 000 t-shirts, 10 000 tracts, 1 500 affiches, 50 banderoles, 10 reportages diffusés par la Radio des Nations Unies et 10 articles de presse; et organisation d'activités dans le cadre de la Journée internationale de la femme	En outre : Participation à des activités liées à 3 journées internationales des droits de l'homme et une émission radiodiffusée sur la justice populaire, le système judiciaire et le droit à la santé 225 Spots radiodiffusés La popularité accrue de la station de radio FM de la MINUSTAH et la participation accrue des auditeurs haïtiens expliquent le produit supérieur aux prévisions. 16 Émissions de télévision Le produit supérieur aux prévisions tient au fait que l'émission, précédemment programmée tous les 15 jours, est devenue hebdomadaire. 8 Conférences de presse 10 550 T-shirts 3 000 Tracts 145 Banderole 4 500 Affiches 4 000 Feuilles Les t-shirts, affiches, feuilles et banderoles supplémentaires ont été produits à la demande du client.

120 Articles de presse : 110 publiés sur le site Web de la Mission et 10 dans es grands journaux haïtiens

Le nombre d'articles supérieur aux prévisions tient à l'utilisation accrue du site Web de la Mission comme nouveau moyen de promotion des manifestations organisées dans le pays.

Composante 4 : coordination de l'aide humanitaire et des activités de développement

24. Au cours de la période considérée, un soutien et des conseils ont de nouveau été fournis au Gouvernement haïtien afin de renforcer sa capacité à coordonner l'action humanitaire, les mesures de réduction de la pauvreté et la fourniture des services publics. Les principales réalisations ont été l'augmentation du nombre des tables de concertation départementales, dont sept fonctionnent sans aide extérieure, l'élaboration par le Gouvernement haïtien d'une stratégie nationale de préparation afin de mieux faire face aux catastrophes survenant pendant la saison des ouragans, et le rôle utile joué par la Mission et l'équipe de pays des Nations Unies dans les secours menés au lendemain des ouragans et tempêtes tropicales qui ont frappé Haïti en septembre 2008.

Réalisation escomptée 4.1 : Amélioration de la situation humanitaire et progrès accomplis vers le relèvement économique et la réduction de la pauvreté en Haïti

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Augmentation du nombre de mécanismes de coordination départementaux (tables de concertation départementales et groupes sectoriels connexes) par l'intermédiaire desquels le Ministère de la planification et de la coopération externe planifie et coordonne la fourniture des services sociaux de base sans aide extérieure (2006/07 : 0; 2007/08 : 2; 2008/09 : 3)

Objectif atteint. Sept des 10 tables de concertation départementales fonctionnent sans aide extérieure.

Augmentation de 15 % du taux d'emploi des groupes socioéconomiques les plus pauvres (2006/07 : 98 700 mois de travail/personne; 2007/08 : 100 000; 2008/09 : 115 000)

Il s'est avéré difficile de déterminer avec certitude le pourcentage de chômeurs, mais on estime que le chômage n'a pas augmenté pendant la période à l'examen, en partie du fait des dégâts causés par les tempêtes et ouragans d'août et septembre 2008.

Produits prévus

*Produit(s)
exécuté(s) :
oui/non
ou nombre*

Observations

Services de conseil au Ministre de la planification et de la coopération externe en vue d'améliorer la situation humanitaire et de faciliter le relèvement de l'économie et la réduction de la pauvreté

Oui Dans le cadre de réunions organisées régulièrement

Assistance technique aux tables de concertation départementales pour le renforcement de leurs capacités, grâce notamment à la formation d'interlocuteurs du Ministère de la planification et de la coopération externe aux échelons central et départemental et à l'organisation de réunions mensuelles des tables de concertation dans 10 départements avec la participation de représentants de l'administration centrale et de représentants d'organismes des Nations Unies, d'organisations non gouvernementales et d'associations de la société civile

Renforcement des capacités du Ministère de la planification et de la coopération externe grâce à la formation en cours d'emploi de 35 fonctionnaires du Ministère et d'autres administrations issus des 10 départements et de l'administration centrale

Formation sur la gouvernance à l'intention de 200 hauts fonctionnaires issus des 10 départements, au moyen de 10 ateliers départementaux axés sur les mécanismes de coordination départementale et le tableau sectoriel des activités à prévoir pour la fourniture des services sociaux requis

Aide au renforcement des capacités de protection civile du Gouvernement et des collectivités locales et fourniture d'un appui en matière de communications, de logistique et de sécurité dans les 10 départements

Campagne nationale d'information et de sensibilisation des institutions locales, menée en collaboration avec le PNUD et portant sur la gestion des risques et des catastrophes naturelles, avec notamment les moyens suivants : 5 messages publicitaires radiodiffusés, 4 conférences de presse, 24 000 tracts, 500 t-shirts et 20 banderoles

Oui Supervision et tutorat assuré auprès des directeurs départementaux du Ministère de la planification et de la coopération externe dans les 10 départements au sujet de la coordination des tables de concertation départementales; et organisation d'un stage de formation à l'animation de réunions pour le département de l'Ouest, avec la participation de délégués départementaux, d'organisations non gouvernementales, d'organismes des Nations Unies et de membres de la société civile.

Non Le produit n'a pas été réalisé, les ressources ayant été réaffectées au renforcement des moyens et de la structure de la Direction de la protection civile, à la suite des tempêtes tropicales et des ouragans de 2008, afin que celle-ci soit mieux à même d'intervenir en cas de crise humanitaire.

1 Stage de formation à l'intention de 17 hauts fonctionnaires dans le département de l'Ouest; matériels didactiques fournis pour les tables de concertation dans les 10 départements.

Le nombre limité de fonctionnaires dans les départements, des difficultés logistiques et le fait que les autorités haïtiennes n'aient pas communiqué la liste des formateurs et participants expliquent le produit inférieur aux prévisions.

Oui Fourniture d'un appui en matière de logistique, de communications et de sécurité aux autorités nationales et locales par la mobilisation de vols spéciaux et réguliers, l'organisation de réunions d'information sur la sécurité, la coordination des secours en cas de catastrophe et l'aide à l'évacuation des populations à risque ; et fourniture d'un appui logistique et en matière de sécurité pour la construction d'abris pendant la saison des ouragans

720 Spots radiodiffusés

7 Conférences de presse

34 Émissions télévisées

1 000 T-shirts

48 000 Feuilles

2 000 Affiches

225 Articles : 204 publiés sur le site Web de la Mission et 19 dans les grands journaux haïtiens

Les produits ont été plus élevés que prévu en raison des tempêtes tropicales et des ouragans d'août et septembre 2008.

Composante 5 : appui

25. La composante appui a continué d'assurer la prestation de services logistiques, administratifs et de sécurité efficaces pour faciliter l'exécution du mandat de la Mission, en fournissant les produits correspondants, en améliorant la qualité des services et en réalisant des gains d'efficacité. Ont bénéficié d'un appui en moyenne 7 036 militaires et 2 012 membres de la Police des Nations Unies, dont 1 101 membres d'unités de police constituées, et un effectif civil composé de 493 fonctionnaires internationaux, 1 210 agents recrutés sur le plan national et 198 Volontaires des Nations Unies. Durant la période comptable, il n'a pas été possible d'assurer des services d'ambulance 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, à Port-au-Prince en raison de la modification du concept des opérations, qui a entraîné une réduction de la durée de travail hebdomadaire des médecins. Tous les transferts monétaires internationaux ont continué d'être traités dans les locaux de la Mission et tous les transferts locaux ont été réalisés au siège de la banque locale, qui assurait également des services bancaires de base au quartier général de la Mission et à la base de soutien logistique. La construction de décharges qui devait être lancée dans trois régions a été retardée à la suite d'une nouvelle hiérarchisation des priorités, la Mission ayant dû procéder d'urgence au transfert et au déploiement de certains contingents, ce qui n'était pas prévu. La Mission a rempli l'objectif prévoyant le respect, dans 90 % des cas, des normes de protection de l'environnement définies par le Département de l'appui aux missions du Secrétariat de l'ONU et par la législation haïtienne. L'installation de systèmes électroniques de suivi et de contrôle de la consommation du carburant, qui était prévue dans tous les véhicules, n'a pu être menée à bien en raison de la longueur des délais de livraison de tous les composants nécessaires. Les autorités haïtiennes compétentes n'ayant pas délivré les autorisations nécessaires, la construction de dépôts de carburant destinés aux opérations aériennes qui était prévue dans trois sites n'a pas été menée à bien. Par ailleurs, en raison du retard pris dans le recrutement et le déploiement d'experts en météorologie, la Mission ne disposait pas de personnel doté des compétences techniques nécessaires pour formuler les prescriptions techniques concernant les services de prévision météorologique dans la zone de la Mission. Enfin, des séances de sensibilisation du personnel de la Mission au VIH/sida ont été menées à Port-au-Prince et dans les régions.

Réalisation escomptée 5.1 : Fourniture à la Mission d'un appui administratif, logistique et de sécurité efficace et rationnel
Indicateurs de succès prévus
Indicateurs de succès effectifs

Disponibilité accrue de services ambulanciers, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, pour tout le personnel de la MINUSTAH à Port-au-Prince et dans 3 régions (2006/07 : néant; 2007/08 : Port-au-Prince; 2008/09 : Port-au-Prince, Cap-Haïtien, Les Cayes et Gonaïves)

Disponibilité accrue de services ambulanciers dans 3 régions (Cap-Haïtien, Les Cayes et Gonaïves). À Port-au-Prince, la modification du concept des opérations ayant entraîné une réduction de la durée de travail hebdomadaire des médecins au quartier général de la Mission, les services fournis ont été restreints.

Tous les virements de caisse effectués par la Mission sont traités au quartier général de cette dernière ou à la base de soutien logistique (2006/07 : 60 %; 2007/08 : 95 %; 2008/09 : 100 %)

100 % des transferts internationaux sont réalisés par voie électronique dans les locaux de la Mission et 100 % des transferts locaux sont effectués par la banque locale.

Respect accru des normes de protection de l'environnement définies par le Département de l'appui aux missions et par la législation haïtienne (2006/07 : 83 %; 2007/08 : 85 %; 2008/09 : 90 %)

Produit exécuté. Les normes de protection de l'environnement définies par le Département de l'appui aux missions et par la législation haïtienne ont été respectées dans 90 % des cas.

Réduction du risque de fraude sur les carburants (2006/07 : 2 cas; 2007/08 : 1 cas; 2008/09 : 0 cas)

Un cas de fraude sur les carburants a été signalé et a fait l'objet d'une enquête.

Produits prévus

*Produit(s)
exécuté(s) :
oui/non
ou nombre*

Observations
Amélioration des services

Services ambulanciers assurés 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 pour tout le personnel de la MINUSTAH à Port-au-Prince et dans 3 régions (Cap-Haïtien, Les Cayes et Gonaïves)

Non Des services ambulanciers ont été assurés 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 dans les 3 régions (Cap-Haïtien, Les Cayes et Gonaïves), mais seulement 12 heures par jour et 6 jours par semaine au quartier général de la Mission, et 8 heures par jour et 5 jours par semaine à la base de soutien logistique.

Offre de services bancaires dans les locaux des Nations Unies (au quartier général de la Mission et à la base de soutien logistique)

Oui La banque locale a offert des services de caisse de base 24 heures sur 24 au quartier général de la Mission et à la base de soutien logistique.

Ouverture de décharges et d'incinérateurs pour l'élimination des déchets toxiques dans 4 régions; amplification du programme de sensibilisation à la protection de l'environnement par des formations et publications sur l'environnement; et installation de systèmes non polluants d'évacuation des eaux usées dans 44 sites de la Mission

Non L'ouverture de décharges et d'incinérateurs pour l'élimination des déchets toxiques n'a pas été intégralement menée à bien. La construction de décharges sur trois sites situés dans les régions ayant été reportée, la Mission a fourni un appui opérationnel limité par l'intermédiaire de sa décharge de Port-au-Prince. Toutefois, 59 séances d'information ont été organisées à l'intention des contingents et unités de police constituées récemment arrivés et des brochures ont été publiées afin de renforcer la prise de conscience des problèmes environnementaux. L'installation de systèmes non polluants d'évacuation des eaux usées a été achevée dans 44 sites de la Mission.

Installation de systèmes électroniques de suivi et de contrôle de la consommation de carburant (système FuelLog de gestion du carburant) dans tous les véhicules de l'ONU

Non Les systèmes prévus n'ont pu être installés en raison de la longueur du délai de livraison des pièces nécessaires.

Militaires, personnel de police et personnel civil

Relève d'un effectif moyen de 7 060 militaires membres des contingents, 1 140 membres d'unités de police constituées et 967 membres de la police des Nations Unies (dont 16 spécialistes de l'administration pénitentiaire en détachement)

7 036 Militaires (effectif moyen)

1 101 Membres des unités de police constituées (effectif moyen)

911 Membres de la police des Nations Unies (dont 17 spécialistes de l'administration pénitentiaire en détachement) (effectif moyen)

Le nombre d'agents de police est moins élevé que prévu en raison du nombre réduit d'agents possédant les qualifications et les compétences minimales requises en vue d'un déploiement.

Vérification, surveillance et inspection du matériel appartenant aux contingents et soutien autonome afférent à 7 060 militaires et 1 140 membres d'unités de police constituées

222 Rapports de vérification pour un effectif moyen de 6 934 militaires (hormis les officiers d'état major) et 1 101 membres d'unités de police constituées

316 Inspections à l'arrivée (1), mensuelles/périodiques (251), opérationnelles (46) et ponctuelles (18)

Entreposage et fourniture de rations alimentaires et d'huile de friture pour un effectif moyen de 7 060 militaires et 1 140 membres d'unités de police constituées dans 29 sites

Oui Fourniture de rations pour un effectif moyen de 6 934 militaires (hormis les officiers d'état major) et 1 101 membres d'unités de police constituées dans 31 sites et du gazole nécessaire à la préparation des repas d'un effectif moyen de 1 107 militaires et 207 membres d'unités de police constituées dans 12 sites

Administration des contrats d'un effectif moyen de 550 fonctionnaires recrutés sur le plan international, 1 288 fonctionnaires recrutés sur le plan national et 220 Volontaires des Nations Unies

Mise en place du programme régissant la déontologie et la discipline de l'ensemble du personnel militaire, de police et civil, ce qui comprend la formation, la prévention, la surveillance et la formulation de recommandations sur les mesures correctives à prendre lorsqu'une faute a été commise

493 Fonctionnaires internationaux, dont 17 à des postes de temporaire (effectif moyen)

Le chiffre est moins élevé que prévu en raison des retards pris dans le processus de recrutement, du manque de candidats qualifiés et du rejet par certains candidats retenus des offres qui leur avaient été faites.

1 210 Agents recrutés sur le plan national, dont 48 à des postes de temporaire (effectif moyen)

Ce chiffre, inférieur aux prévisions, s'explique par les retards enregistrés dans le processus de recrutement, en particulier pour les postes en lien avec les activités de gestion des frontières.

198 Volontaires des Nations Unies, dont 12 à des postes de temporaire (effectif moyen)

Ce chiffre est moins élevé que prévu en raison du retard pris dans le remplacement des Volontaires dont le contrat se terminait en décembre 2008 et en juin 2009.

Oui Objectif atteint en menant les activités ci-après : 1 formation sur les manquements aux règles de conduite et les actes relevant de l'exploitation et des abus sexuels menée à l'intention de 1 880 militaires, agents de police et membres du personnel civil; 1 atelier de formation de formateurs sur les normes de déontologie et de discipline militaires; 1 atelier de formation de formateurs s'adressant aux points de contact militaires; 1 atelier sur la campagne de lutte contre les transactions sexuelles organisé à l'intention des points de contact; 6 rapports statistiques établis à l'intention du Groupe d'investigation et de discipline de la Mission; 2 rapports sur le respect des normes de déontologie et de discipline dans la Mission établis pour l'équipe dirigeante; et 396 affaires traitées, dont 151 cas de faute

Installations et infrastructures

Entretien de 129 locaux de la MINUSTAH, dont 50 locaux utilisés par du personnel militaire, 9 locaux utilisés par les unités de police constituées des Nations Unies, et 45 locaux utilisés par le personnel civil et la police dans 10 départements, et appui à l'entretien de 25 locaux loués conjointement et utilisés par la Police des Nations Unies et la Police nationale d'Haïti

Exploitation et entretien de 34 sources d'approvisionnement en eau, de 14 stations de purification de l'eau appartenant à l'ONU et de 1 usine d'embouteillage à Port-au-Prince et dans 10 départements

Fourniture d'une alimentation électrique ininterrompue de 9 mégawatts et exploitation et entretien de 205 groupes électrogènes appartenant à l'ONU

45 Sites militaires

Ce chiffre est moins élevé que prévu en raison du transfert de 2 locaux au pays hôte et parce que, suite à la révision des besoins militaires opérationnels, les 3 sites envisagés n'ont pas été loués.

10 Sites d'unités de police constituées des Nations Unies

54 Locaux utilisés par le personnel civil, dont 10 utilisés par la police dans 10 départements

Le nombre supérieur aux prévisions s'explique par la création d'un nouveau bureau de district intégré à Saint-Marc et la ventilation de la base de soutien logistique sur 9 sites distincts accueillant différents camps militaires, la police des Nations Unies et des bureaux civils.

26 Sites partagés par la police des Nations Unies et la Police nationale d'Haïti

41 Sources d'approvisionnement en eau

Ce chiffre, supérieur aux prévisions, s'explique par la construction de puits supplémentaires dans des camps d'unités de police constituées et militaires.

13 Stations d'épuration appartenant à l'ONU

1 Usine d'embouteillage à Port-au-Prince

10 Départements

9 Mégawatts (alimentation électrique ininterrompue)

178 Groupes électrogènes, dont 118 appartenant à l'ONU et 60 tours d'éclairage (y compris 9 générateurs de soudage)

Le nombre de générateurs, inférieur aux prévisions, s'explique par l'augmentation de l'approvisionnement électrique au titre du contrat d'alimentation en électricité, qui a entraîné une baisse de l'utilisation des groupes électrogènes.

Entretien et mise en état de 20 kilomètres de routes utilisées régulièrement par la MINUSTAH

Construction de 8 nouveaux camps comportant des bureaux civils et des hélistations permettant les atterrissages de nuit aux fins du contrôle frontalier et portuaire (Port-Salut, Saint-Marc, Miragoâne et 5 nouveaux sites le long de la frontière dominicaine)

Construction de dépôts de carburant destinés aux opérations aériennes à Jérémie, Hinche et Gonaïves

Fourniture et entretien de matériel et fournitures à l'appui d'un effectif moyen de 2 058 membres du personnel civil, 951 membres de la police des Nations Unies, 16 spécialistes des questions pénitentiaires en détachement et 101 officiers d'état-major

Entretien de 1 dépôt de carburant principal à Port-au-Prince et de 34 stations de ravitaillement sur 13 sites dans tout le pays (Hinche, Mirebalais, Fort-Liberté, Léogâne, Saint-Marc, Jérémie, Jacmel, Port-au-Prince, Cap-Haïtien, Les Cayes, Gonaïves, Miragoâne et Port-de-Paix)

Mise en place et entretien de systèmes de protection contre l'incendie pour les installations de la Mission sur 15 sites, aux fins de la mise en conformité avec les normes de sécurité incendie

31 Kilomètres de route

Ce chiffre, supérieur aux prévisions, s'explique par la remise en état de 8 kilomètres supplémentaires sur les principales routes de Port-au-Prince, qui avaient été endommagées par de fortes pluies, et de 3 kilomètres supplémentaires sur les routes principales de Gonaïves, qui avaient été énormément empruntées intensivement pendant les opérations de secours menées après l'ouragan.

8 Nouveaux camps ont été construits, comportant des bureaux civils et des hélistations permettant les atterrissages de nuit aux fins du contrôle frontalier et portuaire (Anse-à-Pitres, Belladère, Malpasse, Port-Salut, Port-de-Paix, Gonaïves, Fort-Liberté et Miragoâne).

Non Ce produit n'a pas été exécuté en raison du retard pris par les autorités aéroportuaires haïtiennes dans l'examen des demandes de permis de construire et la délivrance de ces permis.

Oui Pour un effectif moyen de 1 901 membres du personnel civil (dont 77 postes de temporaire), 911 membres de la police des Nations Unies (dont 17 spécialistes de l'administration pénitentiaire en détachement) et 102 officiers d'état-major

1 Dépôt de carburant principal à Port-au-Prince

38 Stations de ravitaillement

20 Sites

Le nombre de dépôts de carburant et de stations de ravitaillement est supérieur aux prévisions car il a fallu fournir un soutien adéquat aux opérations frontalières menées en mer et répondre aux besoins du personnel militaire et des unités de police constituées qui ne disposaient pas des installations nécessaires sur leurs sites respectifs.

Oui Des systèmes de protection contre l'incendie ont été mis en place et sont entretenus sur 15 sites.

Transports terrestres

Exploitation et entretien de 1 053 véhicules et 92 accessoires pour remorques dans 11 garages sur 11 sites

1 003 Véhicules

Ce chiffre, inférieur aux prévisions, s'explique par les retards survenus dans la livraison des véhicules achetés.

105 Accessoires pour remorques

Ce chiffre est supérieur aux prévisions car des accessoires supplémentaires ont été livrés en même temps que les camions à système de chargement palettisé.

11 Garages situés dans 11 sites

Fourniture et stockage de carburants et lubrifiants pour 1 053 véhicules appartenant à l'ONU et 1 428 véhicules appartenant aux contingents

1 003 Véhicules appartenant à l'ONU

1 507 Véhicules appartenant aux contingents

Le nombre de véhicules appartenant aux contingents est supérieur aux prévisions car 79 véhicules supplémentaires ont été déployés en application des normes concernant l'état de fonctionnement du matériel énoncées dans le mémorandum d'accord.

Service de navette quotidien à Port-au-Prince, 7 jours sur 7, pour 635 utilisateurs en moyenne (personnel recruté sur les plans international et national, Volontaires des Nations Unies, membres de la Police des Nations Unies et officiers d'état-major)

Oui 7 jours sur 7 pour une moyenne de 737 passagers par jour

Le nombre de passagers est supérieur aux prévisions car des vacataires ont bénéficié de ce service.

Service de navette et d'approvisionnement bihebdomadaire desservant les antennes de Miragoâne et Jacmel, pour 40 personnes et 488 kilogrammes de marchandises par semaine en moyenne

Oui Pour 2 personnes et 62 kilogrammes de marchandises par semaine en moyenne

Le nombre de passagers et le volume de marchandises sont inférieurs aux prévisions en raison d'une baisse de la demande de services.

Service de transport logistique quatre fois par mois aux fins du réapprovisionnement de 10 bureaux régionaux en matériel de génie et autre équipement, pour un chargement total de 4 500 tonnes

Oui Ce service a été fourni 16 fois par mois en moyenne à 10 bureaux régionaux et à 4 bureaux auxiliaires (Port-Salut, Mirebalais, Belladère et Saint-Marc), pour un chargement total de 5 907 tonnes.

Le produit a été supérieur aux prévisions car il a fallu assurer le transport de matériaux de construction vers les sites régionaux, le transfert de matériel appartenant aux contingents aux Cayes et l'acheminement de produits de première nécessité à Gonaïves après les ouragans de l'automne 2008.

Transports aériens

Exploitation et entretien de 10 hélicoptères (6 militaires et 4 civils) et de 2 avions (1 militaire et 1 civil) sur 4 terrains d'aviation et 12 hélistations

Fourniture et stockage de carburant (Jet A1) pour 10 hélicoptères et 2 avions

Prestation de services d'observation et de prévisions météorologiques à Port-au-Prince sur l'ensemble de la zone de la Mission

Fourniture d'un appui aux opérations aériennes 24 heures sur 24, y compris la recherche et le sauvetage, les évacuations sanitaires primaire et secondaire et les vols de nuit

Prestation de services de sauvetage et de lutte contre l'incendie aux opérations aériennes sur 3 sites dont la MINUSTAH est seule responsable

Communications

Gestion et entretien d'un réseau de communications par satellite composé d'une station terrienne principale à Port-au-Prince et de 16 sites périphériques aux fins de la fourniture de services de téléphonie, télécopie, visioconférence et transmission de données, ainsi que de services de reprise après sinistre et de continuité des activités

Gestion et entretien d'un réseau de répéteurs UHF composé de 76 répéteurs UHF, 9 stations fixes à commutation automatique numérique, 60 stations fixes à haute fréquence, 53 stations fixes UHF, 1 249 radios mobiles UHF, 2 638 radios portables UHF, 450 radios mobiles UHF à commutation automatique, 2 309 radios portables à commutation automatique, 13 centres de communication, 138 terminaux de liaison hertzienne à Port-au-Prince et dans les régions, et 60 sites de répéteur, afin d'offrir une meilleure couverture hertzienne et UHF et d'améliorer les services de communication entre Port-au-Prince et les régions

10 Hélicoptères (6 militaires et 4 civils)

2 Avions (1 militaire et 1 civil)

4 Terrains d'aviation

15 Hélistations

Le nombre d'hélistation, supérieur aux prévisions, s'explique par la création, à Jacmel, Gros-Morne et Anse-à-Pitres, de 3 nouveaux sites destinés aux vols réguliers effectués pour répondre aux nouveaux besoins opérationnels.

10 Hélicoptères

2 Avions

Non Le produit n'a pas été exécuté faute de disposer des compétences techniques nécessaires à la formulation de spécifications techniques, ce en raison de retards survenus dans le recrutement de 2 spécialistes des questions météorologiques.

Oui Y compris les opérations militaires spéciales, la recherche et le sauvetage, les évacuations sanitaires primaire et secondaire et les vols de nuit

Oui Des services de sauvetage et de lutte contre l'incendie ont été fournis aux opérations aériennes sur 3 sites.

1 Réseau de communications par satellite composé d'une station terrienne principale à Port-au-Prince et de 16 sites périphériques

98 Répéteurs UHF

115 Stations fixes à haute fréquence

Le nombre de répéteurs UHF et de stations fixes à haute fréquence est supérieur aux prévisions car le réseau correspondant a été étendu et renforcé dans le rayon d'action de la Mission afin de permettre les communications en situation d'urgence et d'assurer la continuité des opérations en cas de crise ou de catastrophe naturelle.

9 Stations fixes à commutation automatique numérique

Gestion et entretien d'un réseau téléphonique composé de 36 centraux téléphoniques pour 2 270 utilisateurs en moyenne

Informatique

Gestion et entretien de 114 serveurs, 2 385 ordinateurs de bureau, 695 ordinateurs portables, 661 imprimantes, 120 scanners Digital Sender et 151 unités multifonctions

- 54 Stations fixes UHF
- 1 154 Radios mobiles UHF

Le nombre de radios mobiles UHF est inférieur aux prévisions car ces articles ne sont plus fabriqués.
- 3 191 Radios portables UHF
- 2 393 Radios portables à commutation automatique

Le nombre de radios portables UHF et à commutation automatique est supérieur aux prévisions car, conformément à la nouvelle norme en vigueur, tous les agents recrutés sur le plan national ont été équipés d'une unité.
- 650 Radios mobiles UHF à commutation automatique

Le nombre de radios mobiles UHF à commutation automatique est supérieur aux prévisions car il a fallu respecter les normes minimales de sécurité opérationnelle.
- 13 Centres de communication
- 138 Terminaux de liaison hertzienne
- 25 Sites de répéteur

Le nombre de sites de répéteur est inférieur aux prévisions car la procédure d'achat n'a permis de localiser que 25 sites répondant aux exigences techniques de la Mission
- 36 Centraux téléphoniques pour 3 198 utilisateurs en moyenne

Le nombre d'utilisateurs plus élevé que prévu résulte de la création de nouveaux sites et bureaux et de l'amélioration de la couverture par le réseau téléphonique, qui permet d'assurer la connectivité avec d'autres sites qui n'étaient pas desservis auparavant.
- 125 Serveurs
- 2 460 Ordinateurs de bureau
- 775 Ordinateurs portables

Le nombre de serveurs, d'ordinateurs de bureau et d'ordinateurs portables est plus élevé que prévu car le retrait des unités à passer par pertes et profits a pris du retard.

Gestion et entretien d'un réseau local et d'un réseau étendu reliant 2 955 utilisateurs en moyenne sur 16 sites

Services médicaux

Exploitation et gestion à Port-au-Prince de 24 unités médicales de niveau I et d'une unité médicale de niveau II fournissant des services médicaux à tout le personnel de la Mission ainsi qu'au personnel d'autres organismes des Nations Unies en cas d'urgence

Exploitation et entretien d'un laboratoire central à Port-au-Prince et de 3 laboratoires de base à Cap-Haïtien, à Gonaïves et aux Cayes

661 Imprimantes

172 Scanneurs Digital Sender

Le nombre de scanneurs Digital Sender supérieur aux prévisions s'explique par l'augmentation du nombre d'unités nécessaires dans les locaux des contingents et de la Police des Nations Unies pour pouvoir assurer efficacement les communications entre les bureaux régionaux et le quartier général.

111 Unités multifonctions

Ce chiffre est inférieur aux prévisions du fait de l'achat et de la distribution de nouveaux scanneurs Digital Sender, ce qui a rendu moins nécessaires les unités multifonctions.

Oui Pour 4 015 utilisateurs en moyenne sur 16 sites

Le nombre d'utilisateurs est supérieur aux prévisions car des adresses électroniques individuelles ont été assignées au personnel des contingents et aux membres de la Police des Nations Unies en lieu et place d'adresses génériques (pour leur permettre de transmettre des informations confidentielles et/ou sensibles), ainsi qu'aux agents recrutés sur le plan national.

27 Unités médicales de niveau I (4 cliniques appartenant à l'ONU, 1 dispensaire et 22 unités médicales appartenant aux contingents)

Ce chiffre, supérieur aux prévisions, s'explique par la création d'une unité médicale de niveau I à la suite du déploiement d'une unité de police constituée supplémentaire et de l'habilitation, pendant la période à l'examen, de 2 unités médicales de niveau I qui, au moment de l'élaboration du budget de l'exercice 2008/09, ne respectaient pas les normes établies.

1 Unité médicale de niveau II (appartenant aux contingents)

1 Laboratoire central à Port-au-Prince

3 Laboratoires de base dans les régions

Gestion de moyens d'évacuation sanitaire par voies aérienne et terrestre pour tout le personnel de la Mission, notamment l'évacuation stratégique par voie aérienne d'une unité médicale de niveau I vers une unité médicale de niveau II, et d'une unité médicale de niveau II vers une unité médicale de niveau III ou IV

Exploitation et gestion de moyens de conseil et de dépistage volontaire et confidentiel du VIH pour tout le personnel de la Mission

Programme de sensibilisation au VIH à l'intention de tout le personnel de la Mission, notamment par la diffusion de l'information entre collègues

Sécurité

Services de sécurité 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 pour 550 membres du personnel recruté sur le plan international et 228 Volontaires des Nations Unies en moyenne, pour assurer notamment la protection des personnalités de marque ainsi que des installations et des sites des Nations Unies

Enquêtes sur les incidents et accidents mettant en cause du personnel ou des biens de la Mission

Mise en œuvre et actualisation du plan de sécurité

Oui 198 évacuations sanitaires (101 internes et 97 externes)

876 Tests dépistage volontaire et confidentiel effectués

47 Kits de traitement post-exposition distribués

Oui Organisation de 79 séances d'information à Port-au-Prince et dans les régions à l'intention de 4 703 membres du personnel de la MINUSTAH

Oui Pour 493 membres du personnel recruté sur le plan international et 198 Volontaires des Nations Unies en moyenne, et protection des personnalités de marque ainsi que des installations et des sites des Nations Unies

Il convient d'y ajouter :

Services de sécurité fournis à 102 officiers d'état-major et 911 membres de la police des Nations Unies (dont des spécialistes des questions pénitentiaires) afin que les normes minimales de sécurité opérationnelle applicables au domicile soient respectées

2 022 Accidents de la route, dont 152 mettant en cause des véhicules appartenant aux contingents

3 190 Incidents enregistrés, dont 2 004 qui n'avaient pas nécessité d'enquête plus poussée

Oui Comprend la conduite de 12 exercices d'évacuation dans 11 régions, la présentation au Département de la sûreté et de la sécurité de versions périodiquement actualisées du plan de sécurité, la réalisation d'exercices sur la gestion d'incidents faisant un nombre élevé de victimes et sur les plans de réinstallation, l'offre d'une formation aux soins à dispenser en cas de traumatisme et d'intervention d'urgence et l'actualisation des normes minimales de sécurité opérationnelle et des normes minimales de sécurité opérationnelle applicables au domicile

III. Exécution du budget

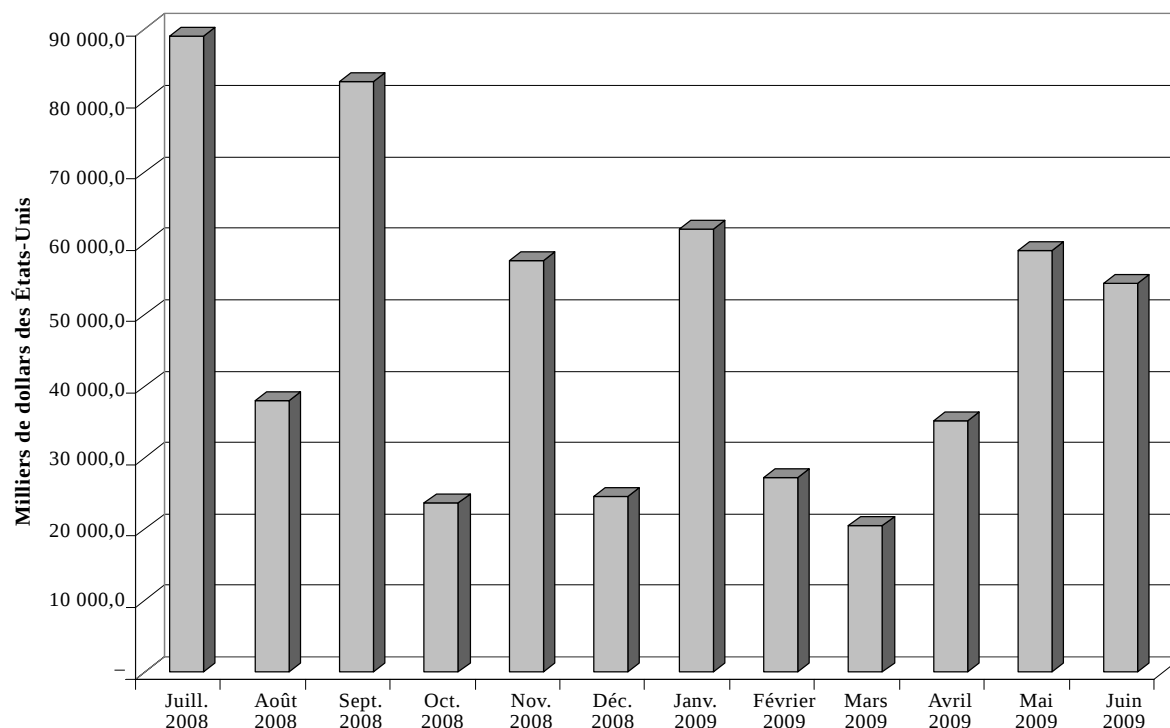
A. Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009.)

Catégorie de dépenses	Montant alloué (1)	Dépenses (2)	Écarts	
			Montant (3) = (1) - (2)	Pourcentage ^a (4) = (3)/(1)
Militaires et personnel de police				
Contingents	190 780,8	192 795,7	(2 014,9)	(1,1)
Police civile	57 612,3	54 145,2	3 467,1	6,0
Unités de police constituées	32 755,2	33 530,2	(775,0)	(2,4)
Total partiel	281 148,3	280 471,1	677,2	0,2
Personnel civil				
Personnel recruté sur le plan international	84 893,5	87 639,5	(2 746,0)	(3,2)
Personnel recruté sur le plan national	27 350,0	27 372,8	(22,8)	(0,1)
Volontaires des Nations Unies	11 875,7	9 919,5	1 956,2	16,5
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	4 305,2	3 477,5	827,7	19,2
Total partiel	128 424,4	128 409,3	15,1	–
Dépenses opérationnelles				
Personnel fourni par des gouvernements	969,5	885,1	84,4	8,7
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–
Consultants	261,5	207,1	54,4	20,8
Voyages	1 420,3	1 474,8	(54,5)	(3,8)
Installations et infrastructures	72 088,5	76 879,2	(4 790,7)	(6,6)
Transports terrestres	10 476,1	12 159,7	(1 683,6)	(16,1)
Transports aériens	28 882,6	25 595,7	3 286,9	11,4
Transports maritimes ou fluviaux	1 038,9	466,5	572,4	55,1
Transmissions	24 584,8	24 064,9	519,9	2,1
Technologies de l'information	7 168,0	7 051,3	116,7	1,6
Services médicaux	7 310,1	6 576,8	733,3	10,0
Matériel spécial	3 743,4	2 870,3	873,1	23,3
Fournitures, services et matériel divers	5 400,1	5 291,7	108,4	2,0
Projets à effet rapide	2 000,0	1 998,2	1,8	0,1
Total partiel	165 343,8	165 521,3	(177,5)	(0,1)
Montant brut	574 916,5	574 401,7	514,8	0,1
Recettes provenant des contributions du personnel	13 122,2	13 289,6	(167,4)	(1,3)
Montant net	561 794,3	561 112,1	682,2	0,1
Contributions volontaires en nature (budgétisées) ^a	–	–	–	–
Total	574 916,5	574 401,7	514,8	0,1

^a Le signe « – » désigne une valeur nulle ou inférieure à 0,1 %.

B. Répartition mensuelle des dépenses



26. Les dépenses ont été plus élevées que prévu en juillet 2008 en raison des remboursements dus aux pays fournisseurs d'effectifs militaires ou de police au titre du matériel majeur destiné aux contingents, ainsi que des engagements au titre des activités opérationnelles (électricité, transports aériens et transmissions). En septembre et novembre 2008, et en janvier et mai 2009, les dépenses ont été supérieures aux prévisions principalement du fait de la comptabilisation des sommes dues à des gouvernements au titre des contingents et des unités de police constituées, du matériel leur appartenant et du soutien logistique autonome.

C. Autres recettes et ajustements

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant</i>
Intérêts créditeurs	2 463,3
Contributions volontaires en espèces	1 424,8
Ajustements sur exercices antérieurs	(16,3)
Annulation d'engagements d'exercices antérieurs	4 652,2
Total	8 524,0

D. Dépenses relatives au matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Dépenses</i>
Matériel majeur	
Contingents	35 016,1
Unités de police constituées	6 243,5
Total partiel	41 259,6
Soutien logistique autonome	
Installations et infrastructures	16 387,2
Transmissions	7 157,8
Services médicaux	4 650,0
Matériel spécial	2 870,3
Total partiel	31 065,3
Total	72 324,9

<i>Facteurs approuvés pour la Mission</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>	<i>Date du dernier examen</i>
A. Facteurs applicables à la zone de la Mission			
Contraintes du milieu	1,1	1 ^{er} juin 2004	—
Usage opérationnel intensif	1,3	1 ^{er} juin 2004	—
Acte d'hostilité ou abandon forcé	1,0	1 ^{er} juin 2004	—
B. Facteurs applicables au pays d'origine			
Différentiel de transport	0,25-5,00		

E. Contributions non budgétisées

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Valeur réelle</i>
Accord sur le statut des forces ^a	3 320,0
Contributions volontaires en nature (non budgétisées)	—
Total	3 320,0

^a Représente la valeur locative estimative des locaux et terrains mis à la disposition de la Mission par le Gouvernement.

IV. Analyse des écarts¹

	<i>Écart</i>	
Contingents	(2 014,9)	(1,1 %)

27. Les dépassements constatés sont principalement imputables aux facteurs suivants : a) un coût moyen des voyages plus élevé que prévu (le prix moyen d'un aller simple s'est élevé à 2 276 dollars pour les officiers d'état-major et les contingents de moins de 50 personnes, et à 1 319 dollars pour les soldats de contingents plus grands, au lieu des 1 876 et 983 dollars prévus respectivement dans le budget); b) l'augmentation du coût unitaire des rations des unités qui est passé de 4,228 à 4,84 euros par jour-homme; et c) l'augmentation des coûts mensuels d'entreposage et de transport des rations. Ces dépassements ont été en partie compensés par les facteurs suivants : a) des remboursements inférieurs aux prévisions aux pays fournisseurs d'effectifs militaires ou de police au titre du matériel majeur, en raison de la livraison tardive du matériel destiné à un contingent chargé des patrouilles côtières, d'écarts entre les dispositions du mémorandum d'accord et le matériel effectivement livré, du rapatriement de 18 véhicules à chenilles blindés de transport de troupes et de l'immobilisation d'une partie du matériel; et b) le versement d'indemnités en cas de décès ou d'invalidité inférieures aux prévisions, le nombre de décès et d'accidents ayant été plus faible que prévu.

	<i>Écart</i>	
Police des Nations Unies	3 467,1	6 %

28. Le solde inutilisé est dû principalement à une économie réalisée au titre de l'indemnité de subsistance (missions) et des frais de voyage (l'effectif moyen du personnel de Police des Nations Unies ayant été de 894 membres au lieu des 922 prévus dans le budget) et au nombre de relèves inférieur aux prévisions (651 au lieu des 922 prévues dans le budget), en raison de la prolongation du tour de service de certains agents. En outre, aucun décès ou accident ne s'étant produit, les dépenses à ce titre ont été inférieures aux prévisions.

	<i>Écart</i>	
Unités de police constituées	(775)	(2,4 %)

29. Les dépassements constatés sont principalement imputables à la hausse du coût des vols affrétés pour la relève de certaines unités de police constituées (2 729 dollars effectivement dépensés pour un aller simple au lieu des 2 631 par personne prévus au budget), et des frais de transport du matériel d'une unité de police constituée (2 648 mètres cubes à 576 dollars le mètre cube au lieu de 3 000 mètres cubes à 250 dollars le mètre cube prévus au budget). Cet écart a été en partie compensé par des remboursements moins élevés que prévu aux pays fournissant des effectifs militaires ou de police du fait d'un effectif moyen des unités de police constituée inférieur aux prévisions (1 101) par rapport à l'effectif

¹ Le montant des écarts est exprimé en milliers de dollars des États-Unis. Sont analysés les écarts d'au moins plus ou moins 5 % ou 100 000 dollars.

prévu dans le budget (1 140), de retards dans le déploiement du matériel destiné à une unité, d'écarts entre le matériel prévu dans le mémorandum d'accord et le matériel effectivement déployé, et de l'immobilisation d'une partie du matériel.

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan international	(2 746)	(3,2 %)

30. Les dépenses supplémentaires tiennent essentiellement à la révision du barème des traitements du personnel recruté sur le plan international qui a pris effet le 1^{er} janvier 2009; au relèvement de la prime de risque, qui est passée de 1 300 à 1 365 dollars par personne le 1^{er} janvier 2009; et à l'augmentation des dépenses communes de personnel liée à la conversion des engagements de la série 300 en engagements de la série 100 pour le personnel ayant accompli quatre ans de service. L'écart a été en partie compensé par la baisse des sommes dues au titre de l'indemnité de subsistance (missions), du fait que celle-ci n'a pas été versée à certains membres du personnel ayant pris des jours de congé annuel qu'ils avaient acquis dans d'autres lieux d'affectation où cette indemnité n'est pas versée.

	<i>Écart</i>	
Volontaires des Nations Unies	1 956,2	16,5 %

31. Le solde inutilisé s'explique essentiellement par un taux de vacance de postes plus élevé que prévu (10 % au lieu de 5 %), dû au rapatriement de certains Volontaires et aux retards pris dans le recrutement de leurs remplaçants.

	<i>Écart</i>	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	827,7	19,2 %

32. Le solde inutilisé provient principalement de l'écart entre les taux de vacance de postes effectifs et ceux prévus (34 % au lieu de 10 %) dans le cas des agents des services généraux recrutés sur le plan national, en raison de retards dans le recrutement, notamment pour les postes de techniciens, et des difficultés rencontrées pour trouver du personnel qualifié à déployer aux postes frontière.

	<i>Écart</i>	
Personnel fourni par des gouvernements	84,4	8,7 %

33. L'écart tient au fait que le nombre effectif de relèves (11) a été inférieur au nombre prévu (16), en raison de la prolongation des contrats de certains agents, qui a entraîné une réduction des montants à verser au titre de l'indemnité de subsistance (missions) au taux prévu pour les 30 premiers jours et du nombre de voyages au titre des relèves.

	<i>Écart</i>	
Consultants	54,4	20,8 %

34. Le solde inutilisé provient de dépenses plus faibles que prévu au titre des services de consultants pour l'assistance électorale, le Conseil électoral permanent n'ayant pas été mis en place. L'économie a été en partie annulée par des dépenses supplémentaires engagées au titre de consultants chargés d'assurer une formation linguistique et par les honoraires plus élevés que prévu des consultants envoyés par l'Association du transport aérien international pour dispenser une formation aux procédures de transport et d'emballage des marchandises dangereuses.

	<i>Écart</i>	
Installations et infrastructure	(4 790,7)	(6,6 %)

35. Les dépassements s'expliquent essentiellement comme suit : a) les dépenses ont été plus élevées que prévu au titre des services de construction, en raison du fait que la procédure de passation de marchés n'a pas abouti et qu'il a fallu recruter des vacataires, dont le coût a été plus élevé que le montant inscrit au budget; b) des dépenses supplémentaires ont dû être engagées au titre de matériaux de construction générale et d'autres fournitures d'entretien en raison d'inondations et de dégâts causés par des cyclones, ainsi que pour l'achat de produits de nettoyage rendu nécessaire du fait qu'il n'a pas été possible de conclure un marché pour externaliser les services de nettoyage pour certains locaux; c) des coûts plus élevés que prévu au titre du carburant pour les groupes électrogènes en raison de la non-exécution du deuxième marché relatif à la construction d'une centrale électrique; et d) les dépenses supplémentaires au titre de divers articles de matériel anti-incendie afin de renforcer la sécurité incendie pour les transports aériens de la Mission. Les dépassements ont été en partie compensés par : a) des frais de location de locaux moins élevés que prévu grâce à la mise à disposition gratuite par le Gouvernement haïtien de locaux pour les patrouilles aux frontières et en mer et pour certains contingents; et b) un nombre plus faible que prévu de vacataires chargés des services d'entretien et de transformation de locaux en raison de la réaffectation de ressources à des activités opérationnelles plus urgentes jugées prioritaires.

	<i>Écart</i>	
Transports terrestres	(1 683,6)	(16,1 %)

36. L'écart provient essentiellement de dépenses plus élevées que prévu au titre des carburants et lubrifiants, en raison de l'augmentation du nombre de patrouilles mobiles, qui est passé de 64 à 105 par jour, dans le but d'empêcher les enlèvements, de contrôler les manifestations et d'assurer la sécurité des bureaux de vote, et du relèvement du prix du carburant diesel (0,71 dollar le litre au lieu des 0,65 dollar prévus). Des dépenses supplémentaires ont également dû être engagées pour rémunérer 32 vacataires recrutés comme chauffeurs, le nombre de passagers nécessitant un service de navette et de transport quotidien ayant augmenté pendant la période des élections. Le dépassement a été en partie compensé par des dépenses moins élevées que prévu au titre des pièces de rechange, les fournisseurs n'ayant pas été en mesure de livrer les pièces requises et l'inventaire permanent des stocks ayant permis d'établir un plan d'achat de pièces de rechange mieux adapté aux besoins opérationnels.

	<i>Écart</i>	
Transports aériens	3 286,9	11,4 %

37. Le solde inutilisé tient essentiellement au fait que la Mission n'a pas passé de marché au titre des services de sauvetage et de lutte anti-incendie à la suite d'une évaluation technique qui a conclu que la MINUSTAH possédait déjà le matériel requis à cet effet. En outre, le nombre d'heures de vol d'hélicoptère a été inférieur aux prévisions (4 575 heures au lieu des 6 060 prévues), un hélicoptère ayant été hors d'usage et le nombre de vols réguliers entre Port-au-Prince et d'autres villes ayant été réduit en raison de la réaffectation des ressources à des activités opérationnelles plus urgentes. L'économie a été en partie annulée par le coût horaire plus élevé que prévu de l'avion militaire doté de capacités spéciales qui a été affrété pour renforcer les patrouilles aux frontières, le Casa-212 (3 850 dollars par heure de vol) au lieu du Beechcraft-200 initialement prévu (750 dollars par heure de vol).

	<i>Écart</i>	
Transports maritimes ou fluviaux	572,4	55,1 %

38. Le solde inutilisé s'explique essentiellement par des dépenses moins élevées que prévu au titre du carburant en raison de retards dans le déploiement de certains navires et du nombre de ports patrouillés inférieur aux prévisions (5 au lieu des 8 prévus). L'économie a été en partie annulée par les remboursements à un pays fournisseur de contingents au titre du carburant pour les six premiers mois de déploiement.

	<i>Écart</i>	
Transmissions	519,9	2,1 %

39. Le solde inutilisé s'explique essentiellement comme suit : a) le matériel de radiodiffusion n'a pas été acheté du fait du recrutement tardif d'un spécialiste en radiodiffusion; b) les services Internet ont coûté moins cher que prévu grâce à la procédure d'appel à la concurrence et au fait que la MINUSTAH a assumé une part moins importante que prévu des frais de location du répéteur de satellite; c) les remboursements au titre du soutien logistique autonome de certains contingents ont été inférieurs aux prévisions; et d) les dépenses au titre du matériel de transmissions ont été moins élevées que prévu du fait que le système mobile de télécommunication déployable destiné au siège a été attribué gratuitement à la MINUSTAH et que seules 10 tours de télécommunications ont été nécessaires au lieu des 15 prévues. L'économie a été en partie annulée par le fait que le coût de l'externalisation des opérations de radiocommunications et des centres multimédias, en application des mémorandums d'accord signés avec le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets, a été plus élevé que prévu.

	<i>Écart</i>	
Technologies de l'information	116,7	1,6 %

40. Le solde inutilisé s'explique essentiellement par le fait que le montant effectif de la part revenant à la Mission des redevances au titre des logiciels sous licence a

été inférieur aux prévisions (206 dollars par ordinateur au lieu des 305 prévus), et par la diminution du nombre de pannes et l'installation de dispositifs de protection contre la foudre, qui a eu pour effet de réduire les dégâts causés au matériel.

	<i>Écart</i>	
Services médicaux	733,3	10,0 %

41. Le solde inutilisé s'explique essentiellement par des remboursements moins importants que prévu aux pays fournissant des contingents au titre du soutien logistique autonome qui n'ont pas respecté les clauses des mémorandums d'accord, et par des dépenses moins élevées que prévu au titre des fournitures médicales. L'économie a été en partie annulée par des dépenses plus élevées que prévu au titre des services médicaux.

	<i>Écart</i>	
Matériel spécial	873,1	23,3 %

42. Le solde inutilisé tient essentiellement à des remboursements moins élevés que prévu aux pays fournissant des contingents au titre du soutien logistique autonome.

	<i>Écart</i>	
Fournitures, services et matériel divers	108,4	2,0 %

43. Le solde inutilisé tient essentiellement à des dépenses moins élevées que prévu au titre de l'achat d'étagères industrielles robustes, d'uniformes, de drapeaux et d'autocollants, du fait de l'existence de stocks d'exercices antérieurs.

V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre

44. En ce qui concerne le financement de la MINUSTAH, il conviendrait que l'Assemblée générale se prononce sur :

a) L'affectation du solde inutilisé de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009, soit 514 800 dollars;

b) L'affectation du montant correspondant aux recettes diverses de l'exercice clos le 30 juin 2009, qui s'élève à 8 524 000 dollars, et qui comprend les intérêts créditeurs (2 463 300 dollars), les recettes diverses ou accessoires (1 424 800 dollars), le résultat de la réduction ou de l'annulation d'engagements d'exercices antérieurs (4 652 200 dollars), déduction faite des ajustements sur exercices antérieurs (16 300 dollars).